



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy, the
Environment and
Natural Resources**

Chair:

The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, November 13, 2007
Thursday, November 15, 2007 (in camera)
Tuesday, November 20, 2007
Thursday, November 22, 2007

Issue No. 1

Organization meeting

and

Future business of the committee (in camera)

and

First meeting on:

Emerging issues related to its mandate

First meeting on:

The subject matter of Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in cooperation with the provinces, an agency with the power to identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Expenses incurred during the First Session of the
Thirty-ninth Parliament)

WITNESS:

(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de
l'environnement et des
ressources naturelles**

Président :

L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 13 novembre 2007
Le jeudi 15 novembre 2007 (à huis clos)
Le mardi 20 novembre 2007
Le jeudi 22 novembre 2007

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

et

Travaux futurs du comité (à huis clos)

et

Première réunion concernant :

De nouvelles questions concernant son mandat

Première réunion concernant :

La teneur du projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Dépenses encourues au cours de la première session
de la trente-neuvième législature)

TÉMOIN :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Pierre Claude Nolin, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Adams	* LeBreton, P.C.
Brown	(or Comeau)
Campbell	Milne
Cochrane	Mitchell
* Hervieux-Payette, P.C.	Sibbeston
(or Tardif)	Spivak
Kenny	Trenholme Counsell

* Ex officio members
(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-président : L'honorable Pierre Claude Nolin
et

Les honorables sénateurs :

Adams	* LeBreton, C.P.
Brown	(ou Comeau)
Campbell	Milne
Cochrane	Mitchell
* Hervieux-Payette, C.P.	Sibbeston
(ou Tardif)	Spivak
Kenny	Trenholme Counsell

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 15, 2007:

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Corbin:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues related to its mandate:

- (a) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;
- (b) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;
- (c) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including but not limited to water, minerals, soils, flora and fauna; and
- (d) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influence on Canada's economic and social development.

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the committee;

That the committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2009, and that the committee retain until September 30, 2009, all powers necessary to publicize its findings.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 13, 2007:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Corbin, for the second reading of Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in cooperation with the provinces, an agency with the power to identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Nolin moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that Bill S- 208, be not now read the second time but that the

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 15 novembre 2007 :

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Corbin,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat :

- a) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;
- b) des défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;
- c) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont, sans y être limité, l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;
- d) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse rapport au Sénat de temps à autre, au plus tard le 30 juin 2009, et qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 13 novembre 2007 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Corbin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Nolin propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi S-208 ne soit pas maintenant lu pour la deuxième fois

subject matter thereof be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources; and

That the Order to resume debate on the motion for the second reading of the bill remain on the *Order Paper and Notice Paper*.

The question being put on the motion in amendment, it was adopted.

mais que la teneur en soit renvoyée au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

Que l'ordre pour la reprise du débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi demeure au *Feuilleton et Feuilleton des avis*.

La motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 13, 2007
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 5:18 p.m. in room 257, East Block, for the purpose of organisation, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Nolin, Sibbeston, Spivak and Trenholme Counsell (11).

In attendance: Frédéric Beauregard-Tellier and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 88, the clerk presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Nolin moved that the Honourable Senator Banks do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks assumed the chair and made opening remarks.

The Honourable Senator Banks moved that the Honourable Senator Nolin be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Milne moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, the Honourable Senator Spivak, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultations; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nolin moved:

That the committee print its proceedings; and

That the chair be authorized to adjust this number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mitchell moved:

That pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 13 novembre 2007
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 18, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, en vertu de l'article 88 du Règlement, pour organiser ses travaux.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Nolin, Sibbeston, Spivak et Trenholme Counsell (11).

Également présents : Frédéric Beauregard-Tellier et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 88 du Règlement, le greffier préside à l'élection de la présidence.

L'honorable sénateur Nolin propose que l'honorable sénateur Banks soit président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks occupe le fauteuil et fait une déclaration.

L'honorable sénateur Banks propose que l'honorable sénateur Nolin soit vice-président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Milne propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président, de l'honorable sénateur Spivak et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage;

Que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que le comité fasse imprimer des exemplaires de ses délibérations;

Que le président soit autorisé à en ajuster la quantité en fonction des besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mitchell propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Cochrane moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Milne moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee; and

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject matters of bills and estimates as are referred to it; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Adams moved:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, and section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Spivak moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1. determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998;

L'honorable sénateur Cochrane propose :

Que le comité adopte le premier projet de rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Milne propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes auprès du comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, puis d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déferés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Adams propose :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Spivak propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1. déterminer si un membre du comité remplit un « engagement public » aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998;

2. consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cochrane moved:

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Milne moved:

That each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee discussed issues related to its mandate.

The Honourable Senator Kenny moved:

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to examine the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues related to its mandate:

- (a) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;
- (b) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;

2. considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement public » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose :

Que conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cochrane propose :

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Milne propose :

Que chaque membre du comité puisse être accompagné d'un membre du personnel aux séances à huis clos, à moins qu'il ne soit décidé, pour une séance particulière, d'exclure tout le personnel.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le comité discute de questions relatives à son mandat.

L'honorable sénateur Kenny propose :

Que le président soit autorisé à demander la permission au Sénat d'examiner les ordres de renvoi suivants :

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, de nouvelles questions concernant son mandat :

- a) La situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;
- b) Les défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;

- (c) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including but not limited to water, minerals, soils, flora and fauna;
- (d) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influence on Canada's economic and social development.

That the papers and evidence received and taken during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the committee; and

That the committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2009, and that the committee retain until September 30, 2009, all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 15, 2007

(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met in camera this day, at 8:35 a.m. in room 257, East Block, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Sibbeston, Spivak and Trenholme Counsell (10).

In attendance: Frédéric Beaugard-Tellier and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

At 9:50 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 20, 2007

(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 5 p.m. in room 257, East Block, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

- c) La gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;

- d) Les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leurs incidences sur le développement économique et social du Canada.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus au cours de la première session de la 39^e législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse rapport au Sénat de temps à autre, au plus tard le 30 juin 2009, et que le comité conserve jusqu'au 30 septembre 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 13, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 15 novembre 2007

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 8 h 35, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Sibbeston, Spivak et Trenholme Counsell (10).

Également présents : Frédéric Beaugard-Tellier et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'alinéa 92(2)e du Règlement, le comité examine un projet de programme.

À 9 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 20 novembre 2007

(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Mitchell, Spivak and Trenholme Counsell (8).

In attendance: Lynne Myers and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 15, 2007, the committee began its examination of emerging issues related to its mandate.

The Honourable Senator Kenny moved that the following legislative budget application be approved for submission to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 8,000
Transportation and Communications	500
All Other Expenditures	<u>1,500</u>
TOTAL	\$ 10,000

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved that the following special study (emerging issues) budget application be approved for submission to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 13,790
Transportation and Communications	47,853
All Other Expenditures	<u>3,000</u>
TOTAL	\$ 64,643

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:14 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda.

It was agreed to adopt the draft work plan (November-December 2007).

It was agreed that the draft report on the CEPA review 2007, dated November 20, 2007, be now distributed to all members of the committee.

At 5:34 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Mitchell, Spivak et Trenholme Counsell (8).

Également présents : Lynne Myers et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 novembre 2007, le comité entreprend son étude de nouvelles questions concernant son mandat.

L'honorable sénateur Kenny propose que le budget législatif suivant soit approuvé et soumis au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	8 000 \$
Transports et communications	500
Autres dépenses	<u>1 500</u>
TOTAL	10 000 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose que le budget suivant pour l'étude spéciale de nouvelles questions soit approuvé et soumis au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	13 790 \$
Transports et communications	47 853 \$
Autres dépenses	<u>3 000 \$</u>
TOTAL	64 643 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 14, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour étudier un projet de programme.

Il est convenu que les sénateurs adoptent l'ébauche de plan de travail (novembre-décembre 2007).

Il est convenu que l'ébauche de rapport sur la révision de la LCPE de 2007, en date du 20 novembre 2007, soit distribuée à tous les membres du comité.

À 17 h 34, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, November 22, 2007
(4)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 9:37 a.m. in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Brown, Cochrane, Mitchell and Spivak (6).

In attendance: Lynne Myers and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 13, 2007, the committee began its study of the subject matter of Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in cooperation with the provinces, an agency with the power to identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future.

WITNESS:

Senate of Canada:

The Honourable Senator Jerahmiel S. Grafstein, sponsor of the bill.

The chair made an opening statement.

The Honourable Senator Grafstein made a presentation and answered questions.

At 10:48 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2007
(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Banks, Brown, Cochrane, Mitchell et Spivak (6).

Également présents : Lynne Myers et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 novembre 2007, le comité entreprend son étude sur la teneur du projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les ressources d'eau potable des générations futures.

TÉMOIN :

Du Sénat du Canada :

L'honorable sénateur Jerahmiel S. Grafstein, parrain du projet de loi.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

L'honorable sénateur Grafstein fait un exposé, puis répond aux questions.

À 10 h 48, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, November 14, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

Professional and Other Services	\$	3,494
Transportation and Communications		0
All other expenditures		<u>0</u>
Subtotal		3,494
Witness expenses		<u>0</u>
Total	\$	3,494

2. With respect to its study on issues relating to energy, the environment and natural resources:

Professional and Other Services	\$	1,987
Transportation and Communications		19,801
All other expenditures		<u>198</u>
Subtotal		21,985
Witness expenses		<u>0</u>
Total	\$	21,985

3. With respect to Review of the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to Section 343(1) of the said Act:

Professional and Other Services	\$	4,886
Transportation and Communications		0
All other expenditures		<u>161</u>
Subtotal		5,047
Witness expenses		<u>13,830</u>
Total	\$	18,877

Your Committee examined four (4) bills and was ordered to examine the subject matter of another bill, a study which died on the order paper due to prorogation.

During the session under consideration, your Committee considered seven (7) orders of reference, held forty-five (45) meetings, heard from ninety-seven (97) witnesses and submitted eight (8) reports in relation to its work.

Respectfully submitted,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 14 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins de son étude des mesures législatives et d'autres questions qui lui ont été renvoyées, rapporte, en vertu de l'article 104 du Règlement, qu'il a engagé les dépenses suivantes au cours de la première session de la trente-neuvième législature :

1. Étude de mesures législatives :

Services professionnels et autres	3 494 \$
Transport et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
Sous-total	3 494
Dépenses des témoins	<u>0</u>
Total	3 494 \$

2. Étude de questions en matière d'énergie, d'environnement et de ressources naturelles :

Services professionnels et autres	1 987 \$
Transport et communications	19 801
Autres dépenses	<u>198</u>
Sous-total	21 985
Dépenses des témoins	<u>0</u>
Total	21 985 \$

3. Étude de question de l'examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, chap. 33) conformément à l'article 343(1) de ladite Loi :

Services professionnels et autres	4 886 \$
Transport et communications	0
Autres dépenses	<u>161</u>
Sous-total	5 047
Dépenses des témoins	<u>13 830</u>
Total	18 877 \$

Votre Comité a étudié quatre (4) projets de loi et reçu l'ordre d'étudier la teneur d'un autre projet de loi, étude qui est morte au feuilleton suite à la prorogation.

Durant la session sous considération, votre Comité a étudié sept (7) ordres de renvoi, tenu quarante-cinq (45) réunions, entendu quatre-vingt-dix-sept (97) témoins et soumis huit (8) rapports relatifs aux travaux qu'il a menés.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 13, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:18 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

François Michaud, Clerk of the Committee: Honourable senators, we have quorum. As clerk of your committee, it is my duty, honour and privilege to preside over the election of a chair. I am ready to receive a motion to that affect.

[Translation]

Senator Nolin: I would like to nominate Senator Banks for Chair.

[English]

Mr. Michaud: Are there any other nominations? I see none. It is moved by Senator Nolin that Senator Banks do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Michaud: I declare Senator Banks the duly elected chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Senator Tommy Banks (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you. Honourable senators, I welcome François Michaud, our new clerk of the committee, as well as other new members.

Senator Brown, who is a member of the committee, has told me that he must attend a vote in the West Block and will be along shortly thereafter.

The next order of business is the election of a deputy chair of the committee. Before I make a nomination, I want to move a vote of thanks to our previous Deputy Chair, Senator Cochrane, who has done yeoman service on this committee for many years. I am very glad that she is once again a member of the committee. I solicited Senator Cochrane to accept the office again but she is now the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. Therefore, it is my pleasure to nominate Senator Nolin to sit as deputy chair of the committee.

Are there other nominations for deputy chair?

Senator Milne: I move the nominations be closed.

The Chair: Senator Nolin is Deputy Chair of the Energy Committee. Senator Nolin, it is the tradition that the deputy chair sit right here.

Senator Nolin: I will make a deal with you. I will move there if you are able to change the quality of the coffee. Otherwise, I will stay in my present seat.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 13 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 18 pour une réunion d'organisation conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*.

[Traduction]

François Michaud, greffier du comité : Honorables sénateurs, le quorum du comité est atteint. Il est de mon devoir de présider à l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je propose la candidature du sénateur Banks au poste de président du comité.

[Traduction]

M. Michaud : Y a-t-il d'autres nominations? Je n'en vois aucune. Il est proposé par le sénateur Nolin que le sénateur Banks assume la présidence de ce comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Michaud : Je déclare le sénateur Banks dûment élu président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Le sénateur Tommy Banks (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci. Honorables sénateurs, je souhaite la bienvenue à François Michaud, le nouveau greffier de notre comité, ainsi que les autres nouveaux membres.

Le sénateur Brown, qui est membre du comité m'a dit qu'il devait assister à un vote à l'édifice de l'Ouest et qu'il reviendra rapidement par la suite.

L'article suivant de l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président du comité. Avant de procéder à une nomination, je veux rendre hommage à notre précédente vice-présidente, madame le sénateur Cochrane qui a fait de l'excellent travail à ce comité pendant bien des années. Je me réjouis qu'elle soit à nouveau membre du comité. J'ai prié Madame le sénateur Cochrane d'accepter ce poste de nouveau mais elle est actuellement la vice-présidente du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Par conséquent, j'ai le plaisir de nommer le sénateur Nolin vice-président du comité.

Y a-t-il d'autres nominations pour le poste de vice-président?

Le sénateur Milne : Je propose que l'on mette fin aux nominations.

Le président : Le sénateur Nolin est le vice-président du comité de l'énergie. Sénateur Nolin, la tradition veut que le vice-président siège ici.

Le sénateur Nolin : Je vais conclure une entente avec vous. J'irai m'installer là si vous êtes en mesure de changer la qualité du café. Autrement, je vais continuer à occuper mon propre siège.

The Chair: This is an organizational meeting so we will not deal with matters of substance, although I wish to raise some things that we might wish to consider.

We need to establish the steering committee or Subcommittee on Agenda and Procedure. The motion is:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultations; and

We can do that. Rule 96 of the *Rules of the Senate* requires that the quorum of the subcommittee be three members. I think senators will take it as a good idea if I propose that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and Senator Spivak, who, I suggest, would be appropriate because of her length of time on the committee. After the usual consultations between the chair the deputy chair and Senator Spivak, we will choose one other member. The motion continues:

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

I invite a motion to that effect on the business of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

Senator Milne: You are suggesting that there be four people on the subcommittee and that the fourth member will be decided in the future.

The Chair: Yes, that is what I propose. If we have a subcommittee comprised of only three people and a quorum is three, then when one absent, there would not be quorum and the subcommittee would not be able to act properly. This is sort of normal procedure.

Senator Milne: For this committee it is normal. I so move.

The Chair: It is moved by Senator Milne:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, the Honourable Senator Spivak and one other member of the committee to be designated after the usual consultations; and

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried. Thank you.

The fourth item on the agenda is a motion to print the committee's proceedings:

That the committee print its proceedings; and

Le président : Il s'agit d'une réunion d'organisation donc nous allons traiter de questions fondamentales, même si je vais soulever certaines questions que nous voudrions peut-être examiner.

Nous devons constituer le comité directeur ou Sous-comité du programme et de la procédure. La motion est la suivante :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Nous pouvons le faire. L'article 96 du *Règlement du Sénat* exige que le quorum d'un sous-comité comprenne trois membres. Je crois que les sénateurs jugeront que c'est une bonne idée si je propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et de madame le sénateur Spivak qui serait la personne tout indiquée étant donné qu'elle siège depuis longtemps au comité. Après les consultations d'usage, entre le président, le vice-président et le sénateur Spivak, nous choisissons un autre membre. La motion continue :

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

J'invite un sénateur à proposer une motion à cette fin concernant les travaux du Sous-comité du programme et de la procédure.

Le sénateur Milne : Voulez-vous dire qu'il y aura quatre personnes qui siègeront au sous-comité et que la décision concernant le quatrième membre sera prise à l'avenir.

Le président : Oui, c'est ce que je propose. Si nous avons un sous-comité composé de trois personnes seulement et un quorum de trois, dans ce cas lorsque l'un d'eux est absent, il n'y aurait plus quorum, et le sous-comité ne pourrait pas agir comme il se doit. Il s'agit d'une procédure normale.

Le sénateur Milne : C'est normal pour ce comité. J'en fais la proposition.

Le président : Il est proposé par le sénateur Milne :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président, de l'honorable sénateur Spivak et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Vous êtes tous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Y en a-t-il qui s'y opposent? Je n'en vois pas, donc la motion est adoptée. Merci.

Le quatrième article à l'ordre du jour est une motion permettant d'imprimer les délibérations du comité.

Que le comité fasse imprimer ses délibérations, et

That the chair be authorized to set a number to meet demand.

Senator Nolin so moves. All in favour of the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried.

The fifth item is on the authorization to hold meetings and to print evidence when quorum is not present. The motion is:

That pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

Senator Mitchell so moves. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried.

Senator Brown has arrived as a new member of the committee, and that makes him special.

The sixth item on the agenda is the financial report. The motion is:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

Committee members have that before them now. This reports the expenditures by the committee in the previous session of Parliament. The bottom figure is \$18,887, which the committee expended in the previous session of Parliament. The amount is so low because the committee spent its time on a study of CEPA, which required few expenditures. This is a report of fact.

Senator Cochrane moves that the committee adopt the draft first report prepared in accordance with rule 104. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried.

Item number 7 is for the research staff. The motion is:

That the Senate ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject matters of bills and estimates as are referred to it;

Que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins.

Le sénateur Nolin en fait la proposition. Êtes-vous tous en faveur de la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que certains s'y opposent? Je n'en vois pas, la motion est adoptée.

Le cinquième article à l'ordre du jour a trait à l'autorisation à tenir des réunions et à faire imprimer des témoignages en l'absence de quorum. La motion est la suivante :

Que conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité représentant le gouvernement et l'opposition soit présent.

Le sénateur Mitchell en fait la proposition. Êtes-vous tous en faveur de la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Certains s'y opposent-ils? Je n'en vois pas, donc la motion est adoptée.

Le sénateur Brown vient d'arriver et c'est un nouveau membre du comité, ce qui le rend spécial.

Le sixième article à l'ordre du jour est le rapport financier. Voici le texte de la motion :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparée conformément à l'article 104 du Règlement.

Les membres du comité sont en possession de ce rapport. On y détaille les dépenses encourues par le comité lors de la session antérieure du Parlement. Le chiffre total est de 18 887 \$ qui est le montant que le comité a dépensé lors de la dernière session du Parlement. Le montant est très bas parce que le comité a passé son temps à une étude de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) qui a exigé peu de dépenses. Il s'agit d'un rapport factuel.

Le sénateur Cochrane propose que le comité adopte l'ébauche du premier rapport préparé conformément à l'article 104 du Règlement. Tous sont en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : Y en a-t-il qui s'y opposent? N'en voyant pas, la motion est adoptée.

L'article 7 concerne le personnel de recherche. La motion est la suivante :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chair on behalf of the committee direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Senator Milne so moves. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried.

Item number 8 on the agenda is the authority to commit funds and certify accounts. The motion is:

That pursuant to section 32 of the Financial Administration Act and section 7, chapter 306 of the *Senate Administrative Rules*, the authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and

That pursuant to section 34 of the Financial Administration Act and section 8, chapter 306 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee.

Again, this is standard boilerplate but anything is negotiable.

Senator Sibbeston: Does this mean that all of you must be involved in the processing of funds?

The Chair: No. It means that each of us or any one of us alone can authorize the payments or certify the payments.

Senator Sibbeston: I am concerned about the clerk of the committee being able to do that. Should not the chair or the deputy chair have the authority to approve the spending?

The Chair: Ordinarily, anything moved by the committee that is out of the ordinary operation of the committee would be subject to that kind of thing. An example of the kind of expenses that the clerk would approve by himself would be the purchase of coffee, meals and expenses for witnesses. In other words, things those are matters of course within the operation of the committee.

Expenditures beyond that would be approved in our committee's budgets, which are approved by the committee as a whole, and then approved by the committee. Those expenditures cannot go forward until they are authorized by the committee and then by the Senate, so it is pretty safe, Senator Sibbeston.

Senator Sibbeston: I just want to be assured that any major expenditure is really approved and done by you as opposed to leaving it to staff.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence au nom du comité dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Le sénateur Milne en fait la proposition. Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : Certains s'y opposent? N'en voyant pas, la motion est adoptée.

L'article 8 de l'ordre du jour a trait à l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver des comptes à payer. Voici le texte de la motion :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 7, chapitre 3.06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité; et

Que conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 8, chapitre 3.06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

Là encore, il s'agit d'un paragraphe passe-partout courant mais tout est négociable.

Le sénateur Sibbeston : Est-ce que cela veut dire que vous tous devez participer à la gestion des fonds?

Le président : Non. Cela veut dire que nous tous ou chacun d'entre nous peut autoriser les paiements et les certifier.

Le sénateur Sibbeston : Ce qui m'inquiète c'est que le greffier du comité soit en mesure de le faire. Est-ce que le président ou le vice-président ne devrait pas détenir l'autorité d'approuver les dépenses?

Le président : D'ordinaire, tout ce qui est proposé par le comité qui ne fait pas partie du fonctionnement normal de ce dernier ferait l'objet de cette façon de procéder. Un exemple du genre de dépenses que le greffier pourrait approuver de lui-même serait celles concernant l'achat de café, de repas et de dépenses pour les témoins. Autrement dit des dépenses qui se présentent normalement dans le cadre du fonctionnement de comité.

Les dépenses autres devraient être approuvées dans les budgets du comité lesquels sont approuvés par l'ensemble du comité et ensuite approuvés par le comité. Ces dépenses ne peuvent pas être engagées avant d'avoir obtenu l'autorisation du comité et ensuite du Sénat donc c'est pas mal sans danger, sénateur Sibbeston.

Le sénateur Sibbeston : Je veux simplement être certain que toute dépense importante est vraiment approuvée et engagée par vous au lieu d'être laissée aux soins du personnel.

The Chair: That would be the normal course of events.

Senator Sibbeston: It is expected that you are the person that will ultimately be responsible. You cannot ever have a situation where you say, “The clerk did it,” or, “I left it to the clerk and he made the commitment” — passing the buck, as it were. You are the chairman and you are expected to be the person responsible for the funds.

The Chair: Or the deputy chair.

Senator Kenny: The clerk does not approve his own expenses.

The Chair: As a matter of course, yes. We must approve the clerk’s expenses.

Senator Adams moves the motion before us. Senator Sibbeston, did that answer your question?

Senator Sibbeston: Yes, it answers my question more or less. I am frankly surprised that some staff would have what seems to me the same level of authority as the chair and deputy chair. That is most unusual in our democratic system.

The Chair: It actually is not that unusual. You will find this motion in the business of every committee of this place, partly for the reasons I mentioned; the clerk approves the ongoing, normal housekeeping items.

Senator Sibbeston: Just because it is common does not mean it is right or that you cannot question it. It does not seem to me that a clerk should have the same level of authority as a chair. I have been in government and I know that ministers and people such as chairs of committees are ultimately responsible for the money and the approval of funds. Therefore, I would not want the situation where the clerk takes over your responsibility. I would not like to see a situation where if anything untoward happens that you can feign irresponsibility by the fact that the clerk did it or that we have given the clerk the same level of authority that you enjoy.

The Chair: Unlike in the case of the government’s present moves, if the clerk screwed up, I would be responsible.

Senator Kenny: It is also worth noting that when the accounts are submitted to finance, there is a further check. If the numbers do not look right, finance would bring it to the Clerk of the Senate who would in turn, bring it to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

While I agree with your comments about responsibility, Senator Sibbeston, I think we have a number of checks in the system.

Le président : C’est ainsi que les choses se passent dans le cours normal des événements.

Le sénateur Sibbeston : On s’attend à ce que vous soyez la personne qui soit ultimement responsable. Vous ne vous pouvez jamais vous trouver dans une situation où vous diriez « Le greffier l’a fait » ou « J’ai laissé ce soin-là au greffier et il a pris l’engagement » se déchargeant sur lui pour ainsi dire. Vous êtes le président et on s’attend à ce que vous soyez la personne responsable des fonds.

Le président : Ou le vice-président.

Le sénateur Kenny : Le greffier n’approuve pas ses propres dépenses.

Le président : Cela va de soi, oui. Nous devons approuver les dépenses du greffier.

Le sénateur Adams propose la motion dont nous sommes saisis. Sénateur Sibbeston, est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Sibbeston : Oui, plus ou moins. Je suis franchement surpris que certains membres du personnel possèdent ce qui semble être, à mes yeux, le même niveau d’autorité que le président et le vice-président. C’est tout à fait inusité dans notre système démocratique.

À vrai dire ce n’est pas inusité. Vous constaterez que cette motion figure dans les travaux de chaque comité du Sénat en partie pour les raisons que j’ai signalées; le greffier approuve les éléments normaux de nature administrative.

Le sénateur Sibbeston : Simplement parce que c’est une pratique courante cela ne veut pas dire qu’elle est bonne ou qu’on ne saurait la remettre en question. Personnellement, j’estime qu’un greffier ne devrait pas avoir le même niveau d’autorité qu’un président. J’ai fait partie d’un gouvernement et je sais que les ministres et d’autres tels que les présidents de comité sont ultimement responsables de l’usage et de l’approbation de ces fonds. Par conséquent, je ne voudrais pas voir régner une situation où le greffier s’empare de votre responsabilité. Je ne voudrais pas qu’un cas se présente ou si quelque chose de fâcheux se produit, où vous pourriez esquiver votre responsabilité en invoquant le fait que c’est le greffier qu’il l’a fait ou que nous avons donné à ce dernier le même niveau d’autorité qui vous appartient.

Le président : Contrairement aux initiatives actuelles du gouvernement, si le greffier bousille son travail, je serai responsable.

Le sénateur Kenny : Il vaut aussi la peine de noter que lorsque les comptes sont soumis au comité des finances, il y fait une vérification ultérieure. Si les chiffres ne semblent pas cadrer, le comité des finances le signalerait au Greffier du Sénat qui à son tour le signalerait au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration.

Même si je suis d’accord avec vos remarques au sujet de la responsabilité, sénateur Sibbeston, je crois que le système comporte un certain nombre de moyens de contrôle.

Senator Milne: Perhaps to make it clearer, as I understand it, Internal Economy clears our travel expenditures. The committee itself agrees that we will travel. It is then that the clerk purchases the airline tickets for us to travel. That would be the extent of the clerk's responsibility. The clerk is able to purchase the tickets without one of the committee members returning to Ottawa to sign for the expenditure.

The Chair: That is correct. We would have approved those expenditures as a committee, then Internal Economy would have approved those expenditures and then the Senate would have approved those expenditures. The clerk may not, by definition in respect of what Senator Kenny just said, exceed those expenditures by signing off on anything, nor could I. Are you comfortable with that, Senator Sibbeston?

Senator Sibbeston: If it is the way the system works I accept it. Logically, I do not understand how the clerk can be on the same standing as the chair with respect to responsibility for spending money, approving money and verifying accounts. In our democratic system, the minister is ultimately responsible.

Here, even though on a day-to-day basis authority is given to the clerk, in reality, if anything untoward occurs, you are responsible and not the clerk. I think there is an onus on you to ensure that what the clerk does is proper.

The Chair: That is correct.

Senator Nolin: In departments, that is why there is also reference to the Financial Administration Act. We are following the same type of structure as financial administrations. Think of the summer when nobody is around except for the clerk. It is normal that we work along those lines.

I think the clerk, with respect to the discussion we just had, understands the seriousness of your point and I think it will be well taken.

The Chair: The bottom line is the clerk cannot authorize any expenditure that we have not already approved.

Senator Adams has moved the motion. This is motion number 8, to which I commend your attention. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The motion is carried.

Number 9 states:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

This is the steering committee, if you like.

Again, this is, as I said about the last motion, standard, but everything is negotiable. I came from 50 years in the music business where record executives and agents always said, "this is just a standard contract." There is no such thing as a standard contract.

Le sénateur Milne : Aux fins de précision, à ma connaissance, le Comité permanent de la régie interne autorise nos dépenses de voyage. Le comité lui-même convient que nous voyagerons. C'est alors que le greffier achète les billets d'avion pour notre voyage. C'est à cela qui se limite la responsabilité du greffier. Il peut ainsi acheter les billets sans obliger un des membres du comité à revenir à Ottawa pour autoriser les dépenses.

Le président : C'est exact. Nous aurions approuvé ces dépenses en tant que comité, puis le Comité de la régie interne les aurait aussi approuvées et ensuite le Sénat devra approuver ces dépenses. Le greffier ne peut pas, par définition relativement à ce que vient de dire le sénateur Kenny, dépasser le montant de ces dépenses en apposant sa signature sur quelque document, pas plus que je ne le pourrais. Est-ce que cela vous met à l'aise, sénateur Sibbeston?

Le sénateur Sibbeston : Si c'est la façon dont le système fonctionne, je l'accepte. Logiquement, je ne comprends pas comment le greffier puisse être classé au même rang que le président relativement à la responsabilité de dépenser des fonds, d'en approuver et de vérifier les comptes. Dans notre système démocratique, le ministre est l'ultime responsable.

Ici, même si l'autorité est donnée quotidiennement au greffier, en réalité si quelque chose de fâcheux se produit, vous êtes responsable et non pas le greffier. J'estime qu'il vous incombe de veiller à ce que le greffier agisse comme il se doit.

Le président : C'est exact.

Le sénateur Nolin : Dans les ministères, c'est la raison pour laquelle on fait allusion à la Loi fédérale sur la responsabilité. Nous suivons le même genre de structure que les administrations financières. Pensez à l'été où il n'y a personne à l'alentour sauf le greffier. Il est normal que nous procédions de la sorte.

Je crois que le greffier, étant donné la discussion que nous venons d'avoir, comprend la gravité de votre argument et qu'il le jugera valable.

Le président : Ce qu'il faut retenir, c'est que le greffier ne peut autoriser aucune dépense que nous n'avons pas déjà approuvée.

Le sénateur Adams a proposé la motion. Il s'agit de la motion n° 8 sur laquelle j'appelle votre attention. Êtes-vous en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : Y en a-t-il qui s'y opposent? La motion est adoptée.

L'article numéro 9 déclare :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

C'est le comité directeur, dont on parle.

Je répète ce que j'ai dit à propos de la dernière motion, à savoir que c'est une motion courante, mais tout est négociable. J'ai passé 50 ans dans le monde de la musique où des dirigeants et agents de compagnies de disques disaient toujours « ce n'est qu'un contrat courant. » Il n'existe pas de contrat courant.

Senator Kenny has moved this motion. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The motion is carried.

Number 10 has to do with designation of committee members who, as opposed to the committee as a whole, may be going to attend on behalf of the committee or with the approval of the committee conventions, conferences and the like.

This motion reads:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1. determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
2. to consider any member of the committee to be on “official business” if that member is (a) either attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

My previous admonition applies to this motion as well.

Senator Spivak moves this motion. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The motion is carried.

Number 11 states:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the Committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization, and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Senator Spivak: This does not limit it to Canada.

The Chair: No, ordinarily, the committee wants to hear one representative from an organization, whether an NGO or whomever — this does not include government, by the way — to make that organization’s point. Sometimes, rarely, there are extenuating circumstances where a second person might be required to represent that organization. This gives the chair the authority to decide whether that is the case, in which case the organization would be reimbursed for the appearance of two witnesses.

Le sénateur Kenny a proposé cette motion. Êtes-vous tous en faveur?

Des voix : D’accord.

Le président : Y en a-t-il qui s’y opposent? La motion est adoptée.

L’article n° 10 a trait à la désignation des membres qui, à la différence du comité tout entier, peuvent aller assister pour le compte du comité ou avec son approbation à des congrès, conférences et autres.

Voici le texte de la motion :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1. déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et
2. considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre (a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou (b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Mon admonestation précédente s’applique à cette motion également.

Le sénateur Spivak propose cette motion. Êtes-vous tous en faveur?

Des voix : D’accord.

Le président : Y en a-t-il qui s’y opposent? La motion est adoptée.

L’article numéro 11 déclare :

Que conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le Comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme, s’il y a des circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Spivak : Cette motion ne se limite pas au Canada.

Le président : Non, d’ordinaire, le comité veut entendre un seul représentant d’une organisation, qu’il s’agisse d’une ONG ou peu importe — le gouvernement n’est pas inclus — pour faire valoir le point de vue de cette organisation. Parfois, ce qui est rare, il y a des circonstances atténuantes qui exigent qu’une deuxième personne puisse représenter cette organisation. Cette motion donne au président l’autorité de décider si c’est le cas et alors l’organisation serait remboursée pour la comparution de deux témoins.

Senator Sibbeston: I notice the wording “the committee may reimburse” Is this item purposely worded so that a reimbursement process is not a payment of tickets in advance of the witness appearing before the Senate?

The Chair: The amounts for the payment of such things are set out in the *Rules of the Senate*, but they include travel expenses.

Senator Sibbeston: I know that. The wording here is “may reimburse.”

The Chair: They have to apply after the fact.

Senator Sibbeston: They have to pay on their own and then we reimburse them. Is that the standard way of inviting witnesses? Please come to our meeting, you pay your expenses and we will reimburse you.

The Chair: Correct.

Senator Sibbeston: If people do not have the funds, is there ever a situation where we pay for their travel expenses in advance?

The Chair: I do not know. That question has never been asked and I do not know the answer.

Senator Kenny: I would assume in those circumstances it would be raised before the committee and there would be some arrangement made to bring them here.

The Chair: It is possible to do. Every committee is its own master, as long as it stays within its approved budget. In the circumstance that you described, the committee could decide to do that.

Senator Milne: We have done that once or twice in the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs when witnesses from poverty organizations or groups that simply could not afford to come.

The Chair: That would be the nature of your question, Senator Sibbeston.

Senator Sibbeston: Yes.

The Chair: That would be a per-circumstance situation which the committee would decide upon.

Senator Sibbeston: I appreciate the system, and I am sure the words have been used for a long time, but why not just say “pay” rather than “reimburse”?

The Chair: Normally they have to apply for reimbursement.

Senator Milne: It is not money that ends up in their pocket.

Senator Kenny: Some people come and do not get paid. They choose to come on their own.

The Chair: If they do not apply.

Senator Sibbeston: I respect and appreciate that.

Le sénateur Sibbeston : Je remarque les mots « le comité puisse rembourser ». Est-ce à dessein que cet article est rédigé ainsi, à savoir qu’il s’agit d’un remboursement et non d’un paiement de billets avant la comparution du témoin devant le Sénat?

Le président : Les montants du paiement de ces dépenses sont fixés dans le *Règlement du Sénat*, mais ils comprennent les dépenses de voyage.

Le sénateur Sibbeston : Je le sais. Les mots employés ici sont : « peut rembourser ».

Le président : Il faut qu’ils en fassent la demande après coup.

Le sénateur Sibbeston : Ils doivent payer de leur poche et on les rembourse. Est-ce la façon courante d’inviter les témoins? Veuillez venir à notre réunion, vous payez vos dépenses et nous vous rembourserons.

Le président : Exactement.

Le sénateur Sibbeston : Si les gens n’ont pas les fonds nécessaires, y a-t-il des cas où nous payons leurs dépenses de voyage d’avance?

Le président : Je l’ignore. Cette question n’a jamais été posée et je n’en connais pas la réponse.

Le sénateur Kenny : Je suppose que dans de telles circonstances, la question serait soulevée au comité et certaines dispositions seraient prises pour les faire venir.

Le président : C’est possible à faire. Chaque comité est indépendant pourvu qu’il respecte le budget approuvé. Dans les circonstances que vous décrivez, le comité pourrait décider de le faire.

Le sénateur Milne : On l’a fait une fois ou deux au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, quand des témoins représentaient des organismes ou des groupes pauvres qui ne pouvaient tout simplement pas se permettre de venir.

Le président : Ce serait la nature de votre question, sénateur Sibbeston.

Le sénateur Sibbeston : Oui.

Le président : Il s’agirait d’une situation dont le comité déciderait selon les circonstances.

Le sénateur Sibbeston : Je comprends le système et je suis sûr que ce sont des mots qu’on emploie depuis longtemps mais pourquoi ne pas dire simplement « payer » plutôt que « rembourser »?

Le président : Normalement, ils doivent demander à être remboursés.

Le sénateur Milne : Ce n’est pas de l’argent qui aboutit dans leurs poches.

Le sénateur Kenny : Certains témoins viennent et ne sont pas payés. Ils décident de venir de leur propre chef.

Le président : S’ils n’en font pas la demande.

Le sénateur Sibbeston : Je comprends et j’approuve cela.

The Chair: Has it been moved? Is there a motion to that effect?

Senator Kenny: Yes.

The Chair: Senator Kenny moves. All in favour of the motion.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The motion is carried. Thank you.

The next item concerns electronic media coverage. It states:

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee's public proceedings, with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

Senator Cochrane moves the motion. All in favour of the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The motion is carried.

Number 14 on the agenda states:

That each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

That latter part happens sometimes, but otherwise it is presumed that even when we are in camera there can be a staff member of each senator present.

Is there a motion to that effect?

Senator Milne: So moved.

The Chair: Senator Milne makes the motion. All in favour of that motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Thank you. That motion is carried.

The time slot does not require a motion. I just call to your attention that this committee meets when the Senate rises on Tuesdays, but not before 5:00 p.m., which means that witnesses are sometimes sitting here waiting until 7:30, and on Thursdays in any event from 8:00 a.m. until 10:30 a.m.

The meetings will happen either here, which will happen sometimes when there is not television coverage, or in the Victoria Building, when there is television coverage. That is sort of a general rule of thumb. We will try to get television coverage whenever and wherever we can.

That takes care of the necessary housekeeping, senators.

Le président : A-t-on présenté une motion? Y a-t-il une motion à cet effet?

Le sénateur Kenny : Oui.

Le président : Le sénateur Kenny en fait la proposition. Tous sont en faveur de la motion.

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que certains s'y opposent? La motion est adoptée. Merci.

L'article suivant a trait à la diffusion par les médias d'information électroniques. Il déclare :

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Le sénateur Cochrane propose la motion. Tous sont en faveur de la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Certains s'y opposent-ils? La motion est adoptée.

Le n° 14 déclare :

Que chaque membre du comité soit autorisé à avoir un membre de son personnel présent aux réunions à huis clos, à moins qu'il n'ait été décidé pour cette réunion en particulier d'exclure tous les membres du personnel.

La dernière partie s'applique parfois mais autrement on suppose que même lorsque nous sommes à huis clos, un membre du personnel de chaque sénateur peut être présent.

Y a-t-il une motion à cet effet?

Le sénateur Milne : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Milne présente la motion. Êtes-vous tous en faveur de cette motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Y en a-t-il qui s'y opposent? Merci. La motion est adoptée.

Le créneau n'exige pas une motion. J'attire simplement votre attention sur le fait que notre comité se réunit lorsque le Sénat lève sa séance le mardi, mais pas avant 17 h, ce qui veut dire que parfois des témoins attendent jusqu'à 19 h 30 et le jeudi de toute manière de 8 h à 10 h 30.

Les réunions auront lieu soit ici, ce qui se produira parfois lorsqu'il n'y a pas de couverture télévisuelle, ou à l'édifice Victoria quand il y a couverture télévisuelle. C'est la règle générale. Nous essaierons d'obtenir la couverture télévisuelle partout et chaque fois que ce sera possible.

Voilà qui règle la question des questions de nature administrative nécessaires, sénateurs.

Senator Kenny: Do you know how many other committees we compete with for television coverage in these time slots?

The Chair: I do not know.

Senator Kenny: Perhaps the clerk should check that. We do not have to know now.

The Chair: Mr. Michaud, do you know which committees we are competing with in respect to television coverage at the times of our meetings?

Mr. Michaud: On Tuesdays, it is the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. I will find out what other committees this committee will compete with for television coverage.

Senator Kenny: We have two rooms that are televised, and if there are more than two committees, the whips choose between them. At some point, we should have more television coverage.

The Chair: Hear, hear!

Senator Kenny: This committee is often missed because we often meet here. This room can be set up for television as well, and has been so used in the past.

Senator Milne: It used to be all the time.

Senator Kenny: The impact that the committee has is affected significantly by the coverage.

The Chair: That is true.

Senator Kenny: It would be worthwhile looking at the numbers and then perhaps making representations to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Senator Milne: The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry meets on Thursday mornings.

The Chair: Here is at least part of the answer: Foreign Affairs, Fisheries and Oceans, Agriculture and Forestry and our committee. In addition to that, though, we are also sometimes competing, as we did in the last session, with special committees such as terrorism, accountability, et cetera, which sometimes meet during these times when they are holding concentrated meetings.

Senator Kenny is right. The fight, if I can put it that way, for coverage of sometimes very interesting procedures in this committee is a tough one. We have to argue, as you have said, with the whips, and they make the eventual decision.

If you are all agreeable, we will make representation at Internal Economy that there should be more capacity in the Senate for the coverage of committee meetings in general.

Le sénateur Kenny : Savez-vous combien d'autres comités nous font concurrence pour la couverture télévisuelle dans ces créneaux?

Le président : Je l'ignore.

Le sénateur Kenny : Le greffier pourrait peut-être se renseigner. Nous n'avons pas à le savoir tout de suite.

Le président : Monsieur Michaud, savez-vous quels comités nous font concurrence en matière de couverture télévisuelle lors de nos réunions?

M. Michaud : Le mardi, c'est le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. Je me renseignerai pour savoir quels autres comités font concurrence à celui-ci pour la couverture télévisuelle.

Le sénateur Kenny : Nous avons deux salles qui sont télévisées et si plus de deux comités siègent, ce sont les whips qui en décident. Viendra un moment où nous devons avoir plus de couverture télévisuelle.

Le président : Bravo!

Le sénateur Kenny : On oublie souvent notre comité parce que nous siégeons souvent ici. Cette salle peut être équipée pour la télévision également et a été utilisée à cette fin dans le passé.

Le sénateur Milne : Elle l'était tout le temps.

Le sénateur Kenny : L'influence qu'a le comité dépend énormément de la couverture.

Le président : C'est vrai.

Le sénateur Kenny : Il vaudrait la peine d'examiner les chiffres et ensuite peut-être de présenter des instances au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le sénateur Milne : Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit le jeudi matin.

Le président : Voilà au moins en partie la réponse : il s'agit du Comité des affaires étrangères, du Comité des pêches et des océans, du Comité de l'agriculture et des forêts et de notre comité. En outre, nous faisons aussi parfois concurrence, comme ce fut le cas pendant la session dernière, à des comités spéciaux tels que celui sur le terrorisme, l'imputabilité, et cetera qui parfois se réunissent à ces heures-là lorsqu'ils tiennent des réunions focalisées.

Le sénateur Kenny a raison. La lutte, si je peux m'exprimer ainsi, pour la couverture de procédures parfois très intéressantes à notre comité est coriace. Il faut en discuter, comme vous l'avez dit avec les whips et ce sont eux qui éventuellement prennent la décision.

Si vous êtes tous d'accord, nous présenterons des instances au Comité de la régie interne pour demander que le Sénat soit plus en mesure d'obtenir la couverture des réunions de comité en général.

Senator Kenny: It is pertinent inasmuch as Internal Economy will be making up its estimates for the coming fiscal year within a month. It would make sense for them to think about the costs that are associated with that when they are doing the estimates.

The Chair: They are also considering the general question of televising Senate proceedings in the largest sense. We will carry that forward. Good idea.

Senator Adams: The people who sometimes move the cameras around, like CPAC, we have to pay them too. What is the difference between them? Quite a few people attend our Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. What are the costs to set up a third committee room with cameras? How much does it cost for the operators who sometimes come in to cover our committee? There are perhaps three or four operators. What is the cost difference between the cameras in other committee rooms?

Senator Kenny: I think it is fair to say that operators are going the way of the dodo. Almost all television studios operate without camera people. The House of Commons has installed theirs on the wall, just like we have in the bottom of the Victoria Building. One person can control all of the cameras without getting in the way.

Senator Adams: These things are not in use anymore?

Senator Kenny: I think they have stopped using the Airpack systems.

The Chair: I think they are gone. You are talking about the cameras on tripods?

Senator Adams: Yes.

The Chair: I do not think they use them at all anymore.

Senator Adams: That is why we need more room for the cameras.

The Chair: Actually, this room is ideally shaped for remote cameras, if they wanted to go to the expense and trouble.

We will carry that forward, because there should be more discussion.

Senator Adams: I was thinking about the Aboriginal Committee room.

Senator Kenny: Cameras should be there too.

Senator Adams: Other committees use that room as well.

The Chair: Cameras should be permanently installed. We will take that forward.

Honourable senators may have before them an ad hoc list of items that I wanted to look at, particularly for new members. This list is by no means complete, nor is it in any order of perceived importance.

Le sénateur Kenny : C'est tout à fait approprié étant donné que le comité de la régie interne va préparer ses crédits pour l'année financière qui s'en vient, d'ici un mois. Il serait logique qu'il songe aux coûts associés à cette couverture quand ils vont préparer les crédits.

Le président : Ils envisagent également la question générale de téléviser les délibérations du Sénat au sens le plus large. Nous allons poursuivre cet objectif. Bonne idée.

Le sénateur Adams : Nous devons aussi payer les gens qui, comme dans le cas de CPAC opèrent les caméras. Quelle est la différence entre eux? Pas mal de gens assistent aux délibérations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Combien cela coûterait-il d'équiper une troisième salle de comité avec des caméras? Combien cela coûte-t-il pour faire venir les cameramen aux caméramans qui assurent parfois la couverture de notre comité? Il y en a peut-être trois ou quatre. Quelle est la différence sur le plan du coût entre les caméras installées dans d'autres salles de comité?

Le sénateur Kenny : Je crois qu'il est juste de dire que les cameramen sont en voie de disparition. Presque tous les studios de télévision fonctionnent sans cameramen. La Chambre des communes a installé ses caméras sur le mur, tout comme c'est le cas à l'édifice Victoria. Une seule personne peut contrôler toutes les caméras sans gêner qui que ce soit.

Le sénateur Adams : On ne les utilise plus?

Le sénateur Kenny : Je crois qu'on a cessé d'utiliser les systèmes Airpack.

Le président : Je crois qu'ils ont disparu. Nous parlons des caméras sur trépied?

Le sénateur Adams : Oui.

Le président : Je crois qu'on ne les utilise plus du tout.

Le sénateur Adams : Voilà pourquoi il nous faut plus d'espace pour les caméras.

Le président : À vrai dire, la configuration de cette salle est idéale pour les caméras à distance si l'on veut engager les frais nécessaires et accepter les inconvénients.

Nous allons y donner suite parce qu'il faut avoir plus de discussion.

Le sénateur Adams : Je songeais à la salle de comité des peuples autochtones.

Le sénateur Kenny : On devrait installer des caméras là aussi.

Le sénateur Adams : D'autres comités utilisent cette salle également.

Le président : Les caméras devraient être installées de façon permanente. Nous allons y donner suite.

Honourables sénateurs, vous avez peut-être sous les yeux une liste ad hoc des articles que je voulais que vous considériez, surtout les nouveaux membres. Cette liste n'est pas du tout complète et n'est pas rédigée en fonction de l'importance perçue.

Can we do our order of reference motion today?

Mr. Michaud: Yes, we could.

The Chair: Let us do that.

This is to give you an idea of the kinds of things that we could undertake to do. Some are a little more urgent than others. For example, we definitely want to complete our CEPA review.

The third item concerns the government's proposed revision of liability coverage for nuclear accidents from Minister Lunn. For new members, I will tell you that this committee made a report which referred specifically and made recommendations with respect to the liability for nuclear accidents that Canada carries, and pointed out that it was completely out of whack with the rest of the world.

Minister Lunn has come forward with a bill. I have not read it yet, but it responds in the main to our recommendation. He has asked — and I have not taken this forward yet; I will do so with your approval — that we do pre-study on that bill. That would be an unusual thing. I will not propose that today, but I want you to have that in the back of your mind.

You have before you a draft of the order of reference, which I would ask us to pass now so that we can go to the Senate and ask for its approval of this order of reference.

Senator Kenny: Will we come back to this other item?

The Chair: Oh, yes. Absolutely. It will be in the context of the order of reference, once we get it done. By way of example, Senator Trenholme Counsell and Senator Brown, those items on my little ad hoc list are all the items that fall within the purview of this order of reference that is before us. I commend these items to your attention, and I ask your approval.

This is the order of reference that has been given to this committee by the Senate in the past three Parliaments. It was changed three Parliaments ago to this present form, and it is in the identical form that it existed before. I will read it into the record.

We are asking that the Senate authorize us as follows:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues relating to its mandate:

- (a) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;

Pourrions-nous adopter notre motion d'ordre de renvoi aujourd'hui?

M. Michaud : Oui, c'est possible.

Le président : Faisons-le.

Cela vise à vous donner une idée du genre de choses que nous pourrions entreprendre. Certaines sont plus urgentes que d'autres. Par exemple, nous voulons absolument terminer notre examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Le troisième point concerne la révision qu'a proposée le gouvernement de l'assurance-responsabilité pour les accidents nucléaires proposée par le ministre Lunn. À l'intention des nouveaux membres, je vous dirais que notre comité a présenté un rapport qui portait précisément et faisait des recommandations relativement à l'assurance-responsabilité pour les accidents nucléaires que détient le Canada, et a signalé qu'elle était complètement déconnectée du reste du monde.

Le ministre Lunn a présenté un projet de loi. Je ne l'ai pas encore lu mais dans l'ensemble il répond à notre recommandation. Il a demandé — et je m'en suis tenu là, je le ferai avec votre approbation—, que nous fassions une étude préalable de ce projet de loi. Ce serait assez inusité. Je ne vais pas le proposer aujourd'hui mais je voulais que vous gardiez la chose à l'esprit.

Vous avez sous les yeux une ébauche de l'ordre de renvoi que je vous demanderai d'approuver maintenant afin que nous puissions demander au comité son approbation de cet ordre de renvoi.

Le sénateur Kenny : Allons-nous revenir à cet autre point?

Le président : Oh, bien sûr. Tout à fait. Il se trouvera dans le contexte de l'ordre de renvoi, une fois que nous l'aurons adopté. À titre d'exemple, sénateur Trenholme Counsell et sénateur Brown, ces articles sur ma petite liste ad hoc sont tous des articles qui tombent sous le coup de l'ordre de renvoi dont nous sommes saisis. Je sou mets ces articles à votre attention et je sollicite votre approbation.

C'est l'ordre de renvoi qui a été donné à notre comité par le Sénat au cours des trois dernières législatures. Il a été modifié trois législatures auparavant pour revêtir cette forme actuelle et il apparaît sous la forme identique sous laquelle il existait auparavant. Je vais vous en donner lecture.

Voici ce que nous demandons au Sénat de nous autoriser à faire :

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur les nouvelles questions concernant son mandat :

- a) La situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, de commerce, de la sécurité et de la durabilité;

- (b) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;
- (c) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including water, minerals, soils, flora and fauna; and
- (d) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influences on Canada's economic and social development.

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the Committee;

That would include, for example, all of the studies we have done on CEPA, properly held by us. The motion continues:

That the committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2009, and that the committee retain until September 30, 2009, all powers necessary to publicize its findings.

The language is standard and the dates are normal dates that we have picked, given the beginning of this session of Parliament. This is a motion that we would put before the Senate, with your approval, asking that the Senate authorize this committee to do these things.

Discussion? Questions? Motions?

Senator Kenny: Is there some reason why you have not suggested the end of the fiscal year, which would mean that you would not be caught in June? The likelihood of us sitting at that time is slim.

The Chair: Well, this refers to reports, right?

Senator Kenny: My suggestion is that you push it out.

The Chair: To March 31, 2010?

Senator Kenny: It depends on how long you think the government will last.

The Chair: I think the government will last until October 19, 2009.

Senator Kenny: That is when you should leave it, then.

My other question is about paragraph (c) and whether you want to consider inserting the words after "including" in line two "renewable and natural resources including but not limited to water, minerals, soil," et cetera.

- b) Les défis environnementaux du Canada, y compris les réactions au changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;
- c) La gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;
- d) Les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la première session de la 39^e législature soient déferés au comité;

Cela inclurait par exemple toutes les études que nous avons faites sur la LCPA que nous détenons comme il se doit. La motion continue :

Que le comité fasse périodiquement rapport au Sénat au plus tard le 30 juin 2009, et qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2009, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Le libellé est courant et les dates sont les dates normales que nous avons choisies, étant donné le début de cette session du Parlement. C'est une motion que nous soumettrons au Sénat, avec votre approbation, lui demandant d'autoriser notre comité à faire ces choses-là.

Discussion? Questions? Motions?

Le sénateur Kenny : Y a-t-il une raison pour laquelle vous n'avez pas suggéré la fin de l'exercice, ainsi vous ne seriez pas pris en juin? La probabilité que nous siégions à ce moment-là est mince.

Le président : Eh bien, vous faites référence aux rapports, n'est-ce pas?

Le sénateur Kenny : Ce que je suggère, c'est de la repousser plus loin.

Le président : Au 31 mars 2010?

Le sénateur Kenny : Tout dépend pendant combien de temps encore le gouvernement va tenir.

Le président : Je pense que le gouvernement va tenir jusqu'au 19 octobre 2009.

Le sénateur Kenny : C'est donc à cette date que vous devriez le quitter.

Mon autre question a trait au paragraphe c), et je cherche à savoir si vous envisageriez d'insérer à ligne 2, après « dont », les mots « des ressources naturelles et renouvelables, y compris mais sans s'y limiter, l'eau, les minéraux, les sols » et cetera.

The Chair: That is a good idea. Lists, as Senator Nolin pointed out in another meeting this morning, are bad because they are exclusive. The idea of saying “but not limited to” is a very good move. Is that a proposed amendment?

Senator Kenny: It is, sir.

The Chair: Senator Cochrane seconds the amendment. Discussion on the amendment? That would be in paragraph (c), which would state:

Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources, including but not limited to water, mineral, soils, flora fauna; and

That opens it up because there are some other natural resources that might not be included here.

Discussion on the amendment? Question on the amendment? In favour of the amendment of the order of reference? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? The amendment is carried.

Now, the order of reference as amended.

Senator Kenny: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Thank you.

The amendment is carried, and we will propose this order of reference forthwith.

Now, to return, Senator Kenny, to my ad hoc list, which is by no means complete and not in any order, it is just an indication to members of the types of items we might want to consider.

Senator Kenny: I do not know, chair, if it is possible for you to give some indication to the committee, as we go down through the list, of how many hours of work you would anticipate or of hearings you would anticipate each item might include. I wonder if you might include whether or not they are items that we can do here, or whether they require travel to another place. If you do not have that information now, perhaps if someone could think about it and tell us at another meeting that would be fine.

The Chair: I had assumed that it would be partly the business of the subcommittee to propose a work plan, but I will respond to your question on the first few items.

With respect to the completion of the CEPA review, we do not need to have any more hearings. I think that all members who have been here through the last session would agree that we do not need to hear anymore witnesses.

However, we do need to deal with approval of the draft report, which is now nearing the point that we can actually look at it. I believe it has been sent to translation. We can deal with that at

Le président : C'est une bonne idée. Comme le sénateur Nolin l'a signalé ce matin dans le cadre d'une autre réunion, on ne devrait pas utiliser des listes parce qu'elles sont exclusives. L'idée de dire « mais sans s'y limiter » est très intéressante. S'agit-il d'un amendement que vous proposez?

Le sénateur Kenny : Oui, monsieur.

Le président : Le sénateur Cochrane appuie l'amendement. Discussion sur l'amendement? Il s'agirait du paragraphe c) qui se lirait comme suit :

La gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, y compris mais sans s'y limiter, l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;

Cela lui donne un peu plus de portée car il y a d'autres ressources naturelles qui pourraient ne pas être incluses ici.

Discussion sur l'amendement? Question au sujet de l'amendement? Pour l'amendement à l'ordre de renvoi? Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Contre? L'amendement est adopté.

Maintenant, l'ordre de renvoi tel que modifié.

Le sénateur Kenny : J'en fais la proposition.

Le président : Pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Contre? Merci.

L'amendement est adopté et nous proposerons désormais cet ordre de renvoi.

Maintenant, sénateur Kenny, pour revenir à ma liste spéciale, qui est loin d'être complète et ordonnée, ce n'est qu'une indication à l'intention des membres du genre de points que nous pourrions vouloir examiner.

Le sénateur Kenny : Je ne sais pas, monsieur le président, s'il vous est possible d'indiquer au comité, à mesure que nous passons la liste, le nombre d'heures de travail ou d'audiences auquel vous vous attendez pour chaque point. Je me demande si vous pourriez préciser si ce sont des points que nous pouvons faire ici, ou qui nécessitent un déplacement dans un autre lieu. Si vous n'avez pas cette information maintenant, peut-être que quelqu'un pourrait y songer et nous en informer lors d'une autre réunion.

Le président : J'aurais supposé que ce serait en partie le travail du sous-comité à proposer un plan de travail, mais je répondrai à votre question pour les premiers points.

Pour ce qui est de terminer l'examen de la LCPE, nous n'avons pas besoin de tenir d'autres audiences. Je pense que tous les membres qui étaient ici à la dernière session seraient d'accord pour dire qu'il n'est pas nécessaire que nous entendions d'autres témoins.

Cependant, il nous faut approuver le projet de rapport, qui en est presque au point auquel nous pouvons enfin y jeter un coup d'œil. Je pense qu'il a été envoyé à la traduction. Nous pourrions

our first real meeting. The normal process that would take would be three meetings, minimum. They could be three consecutive meetings because we need, first, to go through the draft report to see what we have said, give people a chance to look at whether they agree with that is what we were getting at, and then make some amendments and revisions and then deal with a final version to be translated and then produced. In this case, because we have discussed it at such length, my estimate would be either three or four meetings for that item.

With respect to the proposed migratory birds act, you will recall, senators who were here before, that we infuriated the government of the time and the minister of the time, Mr. Dion, with the length of time we took to look at it. We passed the amendments to the proposed migratory birds act with some reservations and comments. We were not all jumping up and down and happy with some of the provisions of it. We said at the time that we would go back and revisit it to see if any of our reservations were justified, or whether everything was okay.

I think we should do that. When it comes to the time that we should do that, I will propose that. I do not think it would take long — probably two meetings would be my guess for that item. We would hear from witnesses from the shipping industry, for example, and of course witnesses with environmental concerns. But we said we would report on that, and we should.

Senator Trenholme Counsell: Has consideration been given to the subject of wind energy? I believe it is a factor. I have seen it.

The Chair: It is. The migratory birds act does not refer to wind generation getting in the way of migratory birds. This had to do with Criminal Code penalties to shipping people, specifically to the master and first engineer of a ship who put out bad bunker oil at midnight in a fog and thought they would not be caught, which killed migratory birds. It puts them in jail. It is a reverse onus law.

Senator Trenholme Counsell: Parliament or the Senate has not studied the impact of wind power on migratory birds?

The Chair: We have not studied it specifically. It has been referred to on occasion by some folks who have been here, but we have not talked about it at any length and we have not done a report on it.

The fourth item concerns water issues. You will recall, members who were here and for those members who were not, that we issued a report which got a lot of attraction in the West, called *Water in the West Under Pressure*. We said at the time that it was an interim report. The pressures now on the Great Lakes are huge, and I will be proposing to the committee, and therefore to you, that we should undertake a further water study having to do with the Great Lakes, which affect the largest part of the

nous occuper de cet aspect à notre première véritable réunion. En temps normal, il faudrait au moins trois réunions. Il pourrait s'agir de trois réunions consécutives car nous devons, d'abord, lire tout le projet de rapport pour voir ce que nous avons dit, donner une chance aux gens de le consulter et de décider s'ils sont d'accord avec ce que nous voulons obtenir, puis apporter des modifications et des révisions et ensuite passer à la version définitive à faire traduire puis à imprimer. Comme nous en avons tellement discuté, je dirais qu'il nous faudrait trois ou quatre réunions pour ce point.

Pour ce qui est du projet de loi sur les oiseaux migrateurs, vous vous rappellerez, honorables sénateurs, qui étiez ici auparavant, que nous avons provoqué la colère du gouvernement de l'époque et du ministre de l'époque, M. Dion, par la longueur de nos débats. Nous avons adopté les amendements au projet de loi sur les oiseaux migrateurs, mais avec certaines réserves et des observations. Certaines de ses dispositions ne nous transportent pas de joie. Nous avons dit à l'époque que nous y reviendrions pour voir si certaines de nos réserves sont justifiées, ou si tout va bien.

Je pense que nous devrions le faire. Pour ce qui est du moment auquel nous devrions nous attaquer à cette tâche, je ferai la proposition. Je ne pense pas qu'il nous faille bien longtemps — probablement que deux réunions à mon avis suffiraient. Nous entendrions des témoins de l'industrie maritime, par exemple, et, évidemment, des témoins du milieu de l'environnement. Mais nous avons dit que nous en ferions rapport, et nous devrions le faire.

Le sénateur Trenholme Counsell : A-t-on songé à l'énergie éolienne? Je pense que c'est un facteur. Je l'ai vu.

Le président : En effet. Rien dans la loi sur les oiseaux migrateurs n'indique que la production d'énergie éolienne nuit aux oiseaux migrateurs. Tout cela est lié aux sanctions prévues au Code criminel contre les dirigeants du secteur maritime, en particulier le capitaine et le premier mécanicien d'un navire qui ont jeté à la mer le combustible de soute à minuit, par brouillard, pensant ne pas se faire prendre, ce qui a tué des oiseaux migrateurs. Ils vont se retrouver en prison. C'est une loi portant inversion du fardeau de la preuve.

Le sénateur Trenholme Counsell : Le Parlement ou le Sénat n'a pas étudié l'incidence de la production de l'énergie éolienne sur les oiseaux migrateurs?

Le président : Nous ne l'avons pas étudié de façon précise. Elle a été mentionnée à l'occasion par certaines personnes qui savent de quoi il retourne, mais nous n'en avons pas parlé beaucoup et nous n'avons pas non plus produit de rapport sur la question.

Le quatrième point porte sur l'eau. Vous vous rappellerez, je m'adresse ici tant aux membres qui étaient ici qu'à ceux qui ne l'étaient pas, que nous avons publié un rapport qui a suscité beaucoup d'intérêt dans l'Ouest et qui était intitulé *L'eau dans l'Ouest : Une source d'inquiétude*. Nous avons dit à l'époque qu'il s'agissait d'un rapport provisoire. Maintenant, les pressions exercées sur les Grands Lacs sont énormes, et je proposerai au comité, et par conséquent à vous, que nous entreprenions une

population in Canada. The Great Lakes are under severe pressure. The United States are so far ahead of us in dealing with the problems of water in the Great Lakes that it has become a national embarrassment and the Americans are becoming extremely frustrated with us. I will not go into detail but I will be proposing that we deal with that issue. I do not want to go further than that. A study of water in central Canada, including the Great Lakes, would be a very large study.

Senator Kenny, in answer to your question, I think that would take up a large part of what we are doing and would involve some travel. We would have to go and see some things if we were to undertake that study, as we did with the water study in the West. I do not want to be presumptuous and go any further with respect to things that might be on a work plan.

Senator Kenny: Do you anticipate an energy component on the work plan?

The Chair: I do not know how we cannot deal with an energy component. We have dealt with it with respect to emissions, for example.

Senator Kenny: Actually I was thinking of pricing and supply.

The Chair: Yes, and security of supply. With respect to the Arctic, another thing we have to consider is going to the Arctic to look at questions there with respect to development, sovereignty and the like.

Senator Kenny: There is the pipeline that looks like it is going down the drain.

The Chair: That is right. My point is that I want you to think about all these things. I will come to you with a proposed work plan. However, we can go in any one or all of these directions. We just have to be practical in terms of saying between now and next whenever how much time we want to spend on these things. There will be blood on the floor when we decide to prioritize these questions and those things that we are going to deal with, and I have not mentioned, of course, legislation yet. There will be some of that.

Senator Mitchell: I would like to get on the list, Mr. Chairman, if I can. I would like to emphasize a couple of things. I am quite interested in Douglas Tingey of Davis LLP coming to talk about emissions credits. We would not have to take very long and I have heard him speak. He is very knowledgeable on this subject. I think people would find it interesting.

The Chair: I agree.

Senator Mitchell: You have heard him speak as well. It is probably a standard operating procedure that we would review the commissioner's report.

The Chair: That goes without saying.

étude supplémentaire sur l'eau en rapport avec les Grands Lacs, qui ont une incidence sur la plus grande partie de la population au Canada. Les Grands Lacs sont gravement menacés. Les États-Unis sont tellement plus avancés que nous pour ce qui est de s'attaquer aux problèmes de l'eau des Grands Lacs que c'est devenu une honte nationale et que les Américains sont extrêmement déçus de nous. Je n'entrerai pas dans les détails, mais je proposerai que nous nous attaquions à cette question. Je n'en dirai pas plus. Une étude de l'eau au Canada central, y compris les Grands Lacs, constituerait une très grande étude.

Sénéateur Kenny, en réponse à votre question, je pense que cela accaparerait une grande partie de notre temps et nécessiterait certains déplacements. Si nous entreprenons cette étude, il nous faudra nous déplacer et aller voir sur place certaines choses, comme nous l'avons fait pour l'étude de l'eau dans l'Ouest. Je ne veux pas présumer de quoi que ce soit et m'avancer davantage quant à ce qui pourrait se trouver sur notre plan de travail.

Le sénateur Kenny : Prévoyez-vous un volet énergie au plan de travail?

Le président : Je ne sais pas comment nous ne pourrions pas traiter d'un volet énergie. Nous l'avons fait par le passé, par exemple, pour ce qui est des émissions.

Le sénateur Kenny : En fait, je pensais à l'établissement des prix et à l'approvisionnement.

Le président : Oui, et à la sécurité de l'approvisionnement. Pour ce qui est de l'Arctique, nous pourrions envisager nous rendre dans l'Arctique pour examiner des questions qui ont trait à l'exploitation, la souveraineté et des sujets semblables.

Le sénateur Kenny : Tout indique que c'est le pipeline qui va écoper.

Le président : Vous avez raison. En fait, je veux que vous songiez à toutes ces choses. Je vais vous proposer un plan de travail. Cependant, nous pouvons aller dans l'une ou l'autre de ces directions, ou dans toutes. Nous devons tout simplement être pratiques et dire combien de temps nous voulons consacrer à ces choses entre maintenant et une date ultérieure. Ce sera extrêmement difficile d'établir les priorités pour ces questions et ce que nous voulons faire, sans oublier que je n'ai pas encore mentionné de législation. Il y en aura.

Le sénateur Mitchell : Monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais qu'on passe à la liste. J'aimerais insister sur quelques points. J'aimerais particulièrement que Douglas Tingey, de Davis LLP, vienne nous parler des crédits d'émissions. Nous n'aurions pas à nous éterniser sur le sujet et je l'ai déjà entendu parler. Il s'y connaît beaucoup. Je pense que les gens trouveraient cela intéressant.

Le président : Je suis d'accord.

Le sénateur Mitchell : Avez-vous déjà assisté à une de ses conférences? Il est probablement standard que nous examinions le rapport du commissaire.

Le président : Tout à fait.

Senator Mitchell: Third, this is a departure, I have an inquiry on the Order Paper to this effect, but a study into the economic opportunities that arise out of dealing aggressively and successfully with climate change issues, Kyoto for example; the idea that there are tremendous economic opportunities in this area that if we do not grab them and take them then our economy will miss those opportunities. The idea of having an economy of the future, of the 21st century, will in many ways revolve around strong environmental policy and initiative. It is not a study that would look into regulation but rather into what opportunities exist to assist economies in Canada.

The Chair: I think we should do that and that relates to what Senator Kenny was talking about too.

Senator Kenny: When was the last time we did a report card on the government's response to the committee's recommendations?

The Chair: You will see that is the sixth item on my list. We have never done that.

Senator Kenny: It seems to me, if I could make a brief pitch for it, that asking for report cards or asking departments to say "we put out this report three years ago, what have you done since," energizes the whole bureaucracy. They know the committee is serious about the work it is doing and it has a very salutary affect.

I would argue that with most committee reports, it is only the second or third time you go back to the department saying, "why have you not fixed it," or at least "why can you not come and explain to us why you have not fixed it?" I think it makes the committee a more effective organization. I cannot think of anything better to energize the bureaucracy than saying we are coming back at this one again and we would like to hear what you have to say.

The Chair: I absolutely agree. Now, we have just talked about two years worth of work. That is where we are, but I absolutely agree that we should do that. It is very effective when we do that. I did not want to get into the matters of substance today but you get the idea of the choices we have to make.

Senator Mitchell: I have just one other thought for the list. It would probably be incumbent upon us to have the minister appear and discuss his progress towards implementing the Kyoto implementation bill.

The Chair: We have to do that.

Senator Mitchell: It will not be a long meeting.

The Chair: We said that we would do that and it would be a very short meeting, but we asked him at the time whether he would and he agreed to appear. Therefore, we have two ministers now who want to appear before us, both Minister Baird and Minister Lunn. This was just for information. It has

Le sénateur Mitchell : Troisièmement, c'est différent, j'ai une demande au sujet de l'ordre de renvoi à cet effet, mais une étude sur les perspectives économiques qui découlent d'un examen exhaustif et fructueux des questions liées au changement climatique, par exemple, Kyoto. L'idée qu'il y ait des perspectives économiques énormes dans ce domaine et que si nous ne les saisissons pas, que si nous ne les saisissons pas maintenant, notre économie va perdre ces possibilités. L'idée d'avoir une économie de l'avenir, du XXI^e siècle, gravitera à de nombreux égards autour d'une solide initiative et politique environnementale. Il ne s'agit pas d'une étude qui examinerait la réglementation, mais plutôt les possibilités qui existent pour aider les économies au Canada.

Le président : Je pense que c'est ce que nous devrions faire cela et que cela rejoint ce que disait le sénateur Kenny à ce sujet.

Le sénateur Kenny : À quand remonte le dernier bulletin sur la réponse du gouvernement aux recommandations de notre comité?

Le président : Vous constaterez qu'il s'agit du sixième point de ma liste. Nous ne l'avons jamais fait.

Le sénateur Kenny : Il me semble, si je peux en dire quelques mots, que demander des bulletins ou demander aux ministères de dire « nous avons publié ce rapport il y a trois ans, qu'avez-vous fait depuis » stimule toute la bureaucratie. Ils savent que le comité a à cœur le travail qu'il fait et qu'il a un effet très salutaire.

Je dirais qu'avec la plupart des rapports du comité, ce n'est que la deuxième ou la troisième fois que vous retournez au ministère en disant « pourquoi n'avez-vous pas réglé ce problème », ou au moins « pourquoi ne pouvez-vous pas venir et nous expliquer les raisons pour lesquelles vous n'avez pas réglé le problème »? Je pense que cela rend le comité plus efficace. Je ne peux songer à quelque chose de mieux pour énerger la bureaucratie que de dire que nous revenons encore une fois à cette question et que nous aimerions entendre ce que vous avez à dire.

Le président : Je suis tout à fait d'accord. Maintenant, nous n'avons parlé que de deux années de travail. C'est le point auquel nous en sommes, mais je suis tout à fait d'accord que c'est ce que nous devrions faire. C'est très efficace quand nous agissons ainsi. Je ne veux pas entrer dans le détail aujourd'hui, mais vous avez une idée des choix que nous devons faire.

Le sénateur Mitchell : J'ai une autre idée pour la liste. Il nous appartiendrait probablement de faire venir le ministre pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet de loi de mise en œuvre de Kyoto.

Le président : Nous devons le faire.

Le sénateur Mitchell : Ce ne sera pas une longue réunion.

Le président : Nous avons dit que nous le ferions et que la réunion serait très brève, mais nous lui avons demandé à l'époque s'il viendrait et il a accepté de comparaître. Par exemple, nous avons deux ministres maintenant qui veulent comparaître devant nous, le ministre Baird et le ministre Lunn. Je vous donne cela à

no effect. I just wanted to give particularly new members a good idea.

If we agree on that, and I thank you for all the housekeeping items we have completed, we can dispense with any further matters at this meeting if that is your pleasure.

Senator Trenholme Counsell: We are stopping short of mentioning the Arctic. When I saw that I thought that I do not know what this committee has done vis-à-vis the Arctic climate change and environmental challenges. It seems to me of imminent and critical importance. It is on your list but we did not get to it today. I do not know whether that was intentional.

The Chair: No, I just arbitrarily stopped. Senator Trenholme Counsell, there is nothing on here that is not important and these items are not in any order. We will have to decide our priorities among ourselves.

Senator Trenholme Counsell: I am not sure how much work this government, the previous government has done. There is being a lot written and a lot said about the Arctic and the environment. I know a little bit about the announcements of our present government, however, I just do not know how seriously the Government of Canada has looked at this issue.

The Chair: Do you mean with respect to the Arctic?

Senator Trenholme Counsell: Yes.

The Chair: There have been a lot of words by successive governments of all stripes, a whole lot of words, a whole lot of announcements, a whole lot of rhetoric but not a lot of action.

Senator Trenholme Counsell: With respect to the study, has there been anything in depth done by the federal government?

The Chair: Yes, there have been various studies.

Senator Trenholme Counsell: Has this committee done a study?

The Chair: No.

Senator Trenholme Counsell: Has the government or an agency done any studies?

Senator Milne: They are presently mapping the ocean bottom, but they have also stopped all over flights for the entire winter.

The Chair: You are quite right, senator, there is not much that is more important to us than that.

Senator Trenholme Counsell: I think the questions are what is the truth, what is the reality about temperature change. You would have to define a question. It could not just be broad sweeping.

titre d'information. Cela n'a aucune incidence. Je voulais tout simplement donner en particulier aux nouveaux membres une bonne idée.

Si nous sommes d'accord à ce sujet, et je vous remercie pour tous les aspects de régie interne que nous avons réglés, nous pouvons régler d'autres questions aujourd'hui, si tel est votre souhait.

Le sénateur Trenholme Counsell : Nous ne mentionnons pas l'Arctique. Lorsque j'ai vu cela, j'ai pensé que je ne savais pas ce que notre comité avait fait en ce qui concerne le changement climatique dans l'Arctique et les problèmes environnementaux. Il me semble que c'est d'une importance capitale. C'est sur votre liste, mais nous ne nous sommes pas rendus à ce point aujourd'hui. Je ne sais pas si c'est intentionnel.

Le président : Non, j'ai tout simplement arrêté de façon arbitraire. Sénateur Trenholme Counsell, il n'y a rien ici qui ne soit pas important et ces points ne sont pas dans un ordre quelconque. Nous déciderons entre nous des priorités.

Le sénateur Trenholme Counsell : Je ne suis pas certain de la quantité de travail que ce gouvernement, et le gouvernement précédent, a fait. Il s'écrit et se dit énormément de choses sur l'Arctique et l'environnement. Je suis un peu au courant des annonces de notre gouvernement actuel; toutefois, je ne sais tout simplement pas dans quelle mesure le gouvernement du Canada a examiné avec sérieux cette question.

Le président : Parlez-vous de l'Arctique?

Le sénateur Trenholme Counsell : Oui.

Le président : Les gouvernements successifs de toutes les allégeances ont énormément parlé, fait beaucoup d'annonces, il s'est dit bien des choses, mais très peu de gestes ont été posés.

Le sénateur Trenholme Counsell : Pour ce qui est de l'étude, le gouvernement fédéral a-t-il fait quelque chose d'approfondi?

Le président : Oui, il y a eu diverses études.

Le sénateur Trenholme Counsell : Est-ce que notre comité a fait une étude?

Le président : Non.

Le sénateur Trenholme Counsell : Est-ce que le gouvernement ou un organisme a effectué des études?

Le sénateur Milne : Ils sont en train de cartographier le fond de l'océan, mais ils ont aussi arrêté tous les vols au-dessus de l'océan pour tout l'hiver.

Le président : Vous avez tout à fait raison, sénateur, il n'y a pas grand-chose qui soit plus important pour nous que cela.

Le sénateur Trenholme Counsell : Je pense que les questions qu'il faut se poser sont où est la vérité, quelle est la réalité au sujet du changement de température? Vous devriez définir une question. On ne peut pas tout simplement ratisser large.

The Chair: If we are to look at the questions dealing with the Arctic, we will have to go and look at some things. It is very complicated and horribly expensive to travel in the Arctic. Saying we are going to look at the Arctic is like saying we are going to look at Europe. Do you mean Liechtenstein or Spain?

If we intend to do that, we have to be prepared to travel in ways that we are not accustomed to and stay in situations in which we are not entirely accustomed and to be quite uncomfortable some of the time. We will rely on Senator Sibbeston, Senator Adams and Senator Watt to tell us the best time to go there. I have asked them this question before: What is the best time of year to go there? We want to avoid the flies, we want to avoid 40 below and there is a very small window. However, we are going to have to go there to see the stuff. That will cost a great deal of money to do that because we would be travelling, as I said, in extraordinary circumstances.

It is very likely that we would have to travel, for example, by chartered plane of one kind or another but it is no good for all of us to go to Iqaluit where we can fly on a scheduled flight. That will not show us anything. We have to go where Senator Adams and where Senator Watt want us to go. We have to go see that stuff.

Senator Sibbeston: The best time to travel is in the spring, in March, April and May.

The Chair: The flies are not out yet.

Senator Sibbeston: No, and the weather is actually quite good. At that time of year, the weather is steady and constant. At this time of year, the weather is bad. There is a lot of fog.

Senator Adams: It was 37 below in Rankin yesterday.

Senator Sibbeston: There is darkness too. It is getting to be very dark in the Arctic.

The Chair: This is simply food for thought, senators. Thank you very much. I appreciate it. The committee is adjourned until Thursday at 8:30 a.m.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, November 20, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5 p.m. to examine and report upon emerging issues related to its mandate.

Senator Tommy Banks (*Chair*) in the chair.

Le président : Si nous devons examiner les questions portant sur l'Arctique, nous devons nous rendre là-bas et voir les choses de nos yeux. C'est très compliqué et énormément dispendieux de voyager dans l'Arctique. Dire que nous allons examiner l'Arctique, c'est comme dire que nous allons examiner l'Europe. Parlez-vous du Liechtenstein ou de l'Espagne?

Si nous voulons le faire, nous devons être prêts à voyager par des moyens auxquels nous ne sommes pas habitués et à nous trouver dans des situations auxquelles nous ne sommes pas entièrement habitués et à ressentir à l'occasion un certain inconfort. Nous nous fierons au sénateur Sibbeston, au sénateur Adams et au sénateur Watt pour nous dire quel est le meilleur temps pour nous rendre là-bas. Je leur ai posé cette question déjà : quel est le meilleur moment de l'année pour se rendre là-bas? Nous voulons éviter d'être ennuyés par les mouches, nous voulons éviter les températures de 40 sous zéro, et la fenêtre est très petite. Cependant, nous allons devoir nous rendre là-bas et voir par nous-mêmes. Cela va coûter beaucoup d'argent parce que nous nous déplaçons, comme je l'ai dit, dans des situations extraordinaires.

Il est très probable que nous devrions, par exemple, nous déplacer à bord d'un avion nolisé quelconque, mais cela ne donnerait rien que nous nous rendions tous à Iqaluit, là où nous pouvons prendre un vol régulier. Cela ne nous permettrait pas de voir grand-chose. Nous devons aller là où le sénateur Adams et là où le sénateur Watt veulent que nous allions. Nous devons voir par nous-mêmes.

Le sénateur Sibbeston : Le meilleur temps pour nous rendre là-bas, c'est au printemps, en mars, avril et mai.

Le président : Les mouches ne sont pas encore au rendez-vous.

Le sénateur Sibbeston : Non, et la température est en fait assez bonne. À ce moment-là de l'année, la température est constante. En ce moment, la température est mauvaise. Il y a beaucoup de brouillard.

Le sénateur Adams : Il faisait moins 37 hier à Rankin.

Le sénateur Sibbeston : Il y a aussi la noirceur. Il commence à faire très noir dans l'Arctique.

Le président : Donc c'est une bonne matière à réflexion, honorables sénateurs. Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant. Notre prochaine réunion est jeudi, à 8 h 30.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 20 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour examiner les nouvelles questions concernant son mandat global et en faire rapport.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: I propose, subject to your approval, that we deal first with the budgets of the committee, which we will take forward to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, and then, we should go in camera to deal with future business of the committee. If you agree, we will proceed.

I call your attention to the two budgets before you. The green one is the budget for legislation, and the yellow one is for special studies and emerging issues. We will deal with the green one first. These budgets take us through to March 31, 2008.

Both of these are pro forma. The legislation budget is \$10,000, and it accounts for the working meals and incidental expenses that we will undertake in respect of dealing with legislation which comes before us.

The special study on emerging issues, which is on the yellow sheet, will include whatever we decide to proceed with. Again, that budget accounts for meals and other incidental expenses having to do with those studies, and it includes two conferences. Conference 1 is Globe 2000, and on the other side we have conference 2, to be determined. You can see the details.

The total for our special studies and the like is \$44,263. We can deal with these amounts because we do not anticipate any expensive, significant travel beyond those conferences before March. We will discuss things that happen after that in camera.

I invite your comments on either or both of the two budgets before us.

Senator Kenny: Inasmuch as there is no special travel or other things, would this be a good time to make provision for more than two conferences?

The second point is that somewhere there should be a footnote that says these conferences are only examples.

The Chair: Yes.

Senator Kenny: Then there is the flexibility, when another conference arises that has not been anticipated, to deal with it that way.

The Chair: We always do that, of course, except that conference 1 is one we know we want to send someone to, the one in Vancouver. You are right about the others.

Is there agreement that we should include more than two conferences?

Senator Kenny: Include the monies on the off chance that there are more than two conferences available. If the monies are not used, they will lapse and not be wasted.

[Traduction]

Le président : Si le comité le veut bien, je propose que nous examinions d'abord les budgets du comité, que nous présenterons ensuite au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, puis que nous poursuivions la séance à huis clos afin de discuter des travaux futurs du comité. Si vous êtes d'accord, nous procéderons ainsi.

J'attire votre attention sur les deux budgets qui se trouvent devant vous. Sur la feuille verte figure le budget relatif à l'examen des mesures législatives, et sur la jaune, le budget correspondant à notre étude spéciale sur de nouvelles questions. Nous examinerons le vert en premier. Ce sont les dépenses projetées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

Nous présentons ces budgets pour la forme. Le budget législatif s'élève à 10 000 \$ et couvre les repas de travail ainsi que les dépenses accessoires que nous engagerons dans le cadre de l'étude des projets de loi qui nous seront renvoyés.

Le budget apparaissant sur la feuille jaune, relatif à notre étude spéciale sur de nouvelles questions, englobera tout ce que nous voulons. Encore une fois, ce budget comprend les repas de travail et les frais accessoires nécessaires pendant ces études, y compris deux conférences. Comme vous l'avez remarqué, la première conférence est Globe 2000. Au verso, nous trouvons la deuxième conférence, qui reste à déterminer. Vous pouvez également voir les détails.

Les dépenses de notre étude spéciale totalisent 44 263 \$. Nous pouvons nous en tenir à ces montants parce que, mises à part ces conférences, nous ne prévoyons pas d'autres déplacements coûteux avant mars. Nous discuterons de ce qui arrivera ensuite à huis clos.

Avez-vous quelque chose à dire au sujet d'un des budgets ou des deux?

Le sénateur Kenny : Étant donné qu'il n'y a pas d'autres déplacements prévus, pourrait-on proposer que le comité participe à plus de deux conférences?

Par ailleurs, je pense qu'il devrait y avoir une note en bas de page indiquant que ces conférences ne sont que des exemples.

Le président : Tout à fait.

Le sénateur Kenny : Ce serait bien que nous puissions jouir d'une certaine souplesse lorsque nous voulons assister à une conférence qui n'a pas été prévue.

Le président : C'est toujours le cas, à l'exception de la première conférence, qui se tiendra à Vancouver, car nous savons déjà que nous voulons y envoyer des participants. Vous avez raison quant aux autres.

Sommes-nous tous d'accord pour inclure plus de deux conférences?

Le sénateur Kenny : Il faut prévoir des fonds au cas où il y aurait plus de deux conférences qui nous intéresseraient. Si l'argent n'est pas utilisé, il ne sera pas perdu; le crédit sera tout simplement annulé.

Senator Cochrane: We only know of one, do we, chair?

The Chair: It has been my practice that once we are up and running, an order of reference that exists and we begin assessing our work plan, then we ask the staff and senators to identify any conferences that they may be aware of that they think would be useful to us. We have not done that yet. The only one here that is specific is Globe 2000, which we always send someone to, in Vancouver. We have been specific for that reason.

We have not canvassed anyone yet for conferences that might be useful for us. We will do that as a matter of course. As Senator Kenny said, these are examples.

Senator Kenny: The library also has a service in which they provide a search. On another committee, I receive a report once a month on upcoming conferences at different locations. It is useful. They describe the conference, and the menu is significant.

The Chair: We will do that, and we will circulate that list as a matter of course to members.

There is a specific proposal from Senator Kenny. Would you like to make that a motion?

Senator Adams: Two more conferences or only one?

The Chair: One more.

Senator Kenny: Which would make three.

Senator Adams: Last spring, at the Internal Economy Committee, we did not have any budget. We had a conference in the States and I was in LA for about four or five days. Now the conference will be in Texas. With the new models coming out, attending conferences outside of Canada is a little different. If I, as a member of the Energy Committee, want to go to the States, I need to go to the Internal Economy Committee.

Senator Kenny: That is, if he wants to make an individual visit, absent the committee.

The Chair: Oh, without the committee.

Senator Adams: Yes.

The Chair: Yes, Senator Adams, if the committee sends people to a conference, regardless of where it is, it would be approved in advance by internal economy. We say we do not know which conferences we will send people to, but this figure is about what they will cost.

Senator Adams: Okay.

The Chair: If you go on your own, that is different.

Senator Kenny, do I take it as a motion?

Senator Kenny: Yes.

Le sénateur Cochrane : Monsieur le président, jusqu'à présent, nous n'avons qu'une seule conférence prévue, n'est-ce pas?

Le président : Lorsque nous reprenons nos travaux et que nous commençons à évaluer notre plan de travail, et il existe un ordre de renvoi à cet effet, j'ai toujours demandé au personnel ainsi qu'aux sénateurs de proposer des conférences qui nous seraient utiles. Nous ne l'avons pas fait encore. La seule conférence que nous connaissons et à laquelle nous envoyons toujours des participants, c'est Globe 2000, qui a lieu à Vancouver. Nous avons été précis pour cette raison.

Nous n'avons pas parlé à qui que ce soit concernant les conférences qui pourraient nous intéresser. Bien entendu, c'est ce que nous ferons. Comme le sénateur Kenny l'a dit, celles-ci ne sont que des exemples.

Le sénateur Kenny : La bibliothèque offre également un service de recherche. À un autre comité auquel je siège, je reçois un rapport mensuel des conférences à venir. C'est utile. On y décrit la conférence, et le programme est complet.

Le président : Nous procéderons ainsi, et nous ferons circuler cette liste aux membres.

Le sénateur Kenny a fait une proposition. Voulez-vous en faire une motion?

Le sénateur Adams : Deux conférences de plus ou une seule?

Le président : Une de plus.

Le sénateur Kenny : Ce qui nous amènerait à trois.

Le sénateur Adams : Au printemps dernier, au comité de la régie interne, nous n'avions aucun budget. Nous avons assisté à une conférence aux États-Unis, et je suis resté à Los Angeles pendant quatre ou cinq jours. La prochaine conférence se déroulera au Texas. Compte tenu des nouveaux modèles, la procédure pour assister à des conférences à l'étranger est un peu différente. Si moi, en tant que membre du comité de l'énergie, je veux aller aux États-Unis, je dois passer par le comité de régie interne.

Le sénateur Kenny : S'il veut faire une visite personnelle, sans le comité.

Le président : Oh, sans le comité.

Le sénateur Adams : Oui.

Le président : Oui, sénateur Adams, si le comité envoie quelqu'un à une conférence, peu importe où celle-ci a lieu, cela devra être approuvé à l'avance par le comité de régie interne. Nous ne savons pas encore à quelles conférences nous enverrons des participants, mais ce montant correspond au coût.

Le sénateur Adams : D'accord.

Le président : Si vous y allez seul, c'est différent.

Sénateur Kenny, est-ce que je prends cela comme une motion?

Le sénateur Kenny : Oui.

The Chair: A motion is on the floor, seconded by Senator Adams, that we increase the budget so we have a total of three rather than two conferences that might occur between now and March 31.

That change will adjust the total upwards by \$20,380, and the bottom line becomes \$64,643. I remind you, as Senator Kenny has said, and this situation has often happened. Any unused portion of this budget, once it has been approved, cannot be used for some other purpose. That money reverts. When we say we will use the money for conferences, it can be used only for conferences. We cannot put it to another purpose.

We have a motion that we amend the special study on emerging issues budget by an additional \$20,380.

Senator Kenny: When you complete the committee's work on the review that has been under way, do you anticipate a report being presented?

The Chair: Yes.

Senator Kenny: Do you anticipate promoting that report?

The Chair: Yes, but not in the fiscal year ending March 31. We will go to internal economy with an order-of-magnitude style of budget, informing them now of what we will ask for in December for the fiscal year beginning April 1, 2008. That is when we anticipate the report will be.

Senator Kenny: Why did I think the report would be completed by February?

The Chair: We had hoped it would be, but it will not, given what I think we will probably do in our work plan.

Senator Kenny: I understand.

The Chair: A motion is before us. All in favour of the motion?

Senator Cochrane: We are not sending any research people to this Globe 2000 conference, are we?

The Chair: No; when we asked the Library of Parliament to send people, the Library of Parliament has paid their costs, and we will do that as a matter of course. We will urge that our researchers go to that conference. However, that expense is not our budget.

Senator Kenny: Can we ask the library to pay our costs?

The Chair: We can try.

All in favour of the motion in amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

The budget for special study and emerging issues is approved in the amount of \$64,643.

Le président : Nous sommes saisis d'une motion, appuyée par le sénateur Adams, visant à augmenter le budget pour que nous puissions assister à trois conférences, plutôt qu'à deux, d'ici au 31 mars.

Nous devons donc ajouter 20 380 \$, pour arriver à un budget total de 64 643 \$. Comme le sénateur Kenny l'a dit, je vous rappelle que cette situation s'est souvent produite. Les sommes prévues dans ce budget qui n'auront pas été utilisées, une fois approuvées, ne peuvent servir à d'autres fins. L'argent est remis. Si nous disons que l'argent sera dépensé aux fins des conférences, celui-ci ne peut servir qu'à cela.

Nous avons donc une motion visant à augmenter le budget relatif à notre étude spéciale sur de nouvelles questions de 20 380 \$.

Le sénateur Kenny : Envisagez-vous de présenter un rapport suite à l'examen?

Le président : Oui.

Le sénateur Kenny : Allez-vous le promouvoir?

Le président : Oui, mais pas pendant l'exercice financier se terminant le 31 mars. Nous allons présenter un budget du genre de celui-ci au comité de régie interne, l'informant de ce que nous demanderons en décembre pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2008. C'est à ce moment-là que nous prévoyons présenter le rapport.

Le sénateur Kenny : Pourquoi ai-je pensé que le rapport devait être terminé avant février?

Le président : C'est ce que nous espérons, mais cela ne sera pas possible, selon notre plan de travail.

Le sénateur Kenny : Je comprends.

Le président : Nous sommes saisis d'une motion. Tous ceux qui sont pour?

Le sénateur Cochrane : D'après ce que je vois, nous n'affectons pas de personnel de recherche à la conférence Globe 2000, n'est-ce pas?

Le président : Lorsque nous avons demandé à la Bibliothèque du Parlement de désigner des participants, celle-ci a assumé leurs dépenses. Nous demanderons certainement à notre personnel de recherche d'assister à cette conférence. Cependant, cette dépense ne fait pas partie de notre budget.

Le sénateur Kenny : Pouvons-nous demander à la Bibliothèque d'assumer nos coûts?

Le président : Nous pouvons toujours essayer.

Tous ceux qui sont pour l'amendement?

Des voix : D'accord.

Le président : Ceux qui sont contre?

Le budget relatif à notre étude spéciale sur de nouvelles questions est adopté au montant de 64 643 \$.

With respect to the \$10,000 for legislation, are there any questions, suggestions or amendments? If not, I invite a motion to pass it.

Senator Kenny: So moved.

The Chair: Senator Kenny moves the motion that we approve the budget for legislation in the amount of \$10,000. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? That motion is carried. Again, that money can be spent only on that purpose. If we do not spend it on that purpose, it reverts.

Before we go in camera to discuss future work, which I hope we will be able to do quickly, I apologize for the fact that there are no meals here today. The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration is having their organizational meeting as we speak, and so we have no money.

Senator Kenny: I am disappointed with your explanation. I thought you were going to say there is no free lunch.

The Chair: That too, but this ain't lunch.

Senator Adams: I have an invitation to eat from the Mining Association of Canada.

The Chair: I did not know this, senators. I always assumed that internal economy survived throughout a prorogation or a dissolution of Parliament. It does, until the moment that the Committee of Selection introduces the motion for the new Committee of Internal Economy. Between that point and the organizational meeting, which they are having today, it is a blank.

Senator Kenny: It is not when they introduce the motion; it is when the Senate adopts the motion.

The Chair: Then there is a blank, and we cannot spend any money, not a dime. That is why there is no food here today.

Senator Kenny: Do you have a hat we can pass?

The Chair: I do.

I propose that we now adjourn the public part of this meeting and go in camera to discuss future work. Is that agreeable to senators?

Hon. Senators: Agreed.

The meeting continued in camera.

OTTAWA, Thursday, November 22, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in cooperation with the provinces, an agency with the power to

En ce qui a trait au budget de 10 000 \$ pour l'étude des mesures législatives, avez-vous des questions, des suggestions ou des amendements à proposer? Comme il n'y en a pas, j'invite quelqu'un à en faire la proposition.

Le sénateur Kenny : Moi.

Le président : Le sénateur Kenny propose que nous adoptions le budget législatif de 10 000 \$. Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Qui s'y oppose? La motion est adoptée. Encore une fois, cet argent ne peut être dépensé qu'à cette fin. L'argent qui n'a pas été utilisé est remis.

Avant que nous poursuivions à huis clos pour discuter de nos travaux futurs — ce que nous pourrions faire rapidement, je l'espère —, je tiens à vous présenter mes excuses étant donné qu'il n'y a pas de repas servis aujourd'hui. Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration tient sa séance d'organisation au moment où on se parle, et par conséquent, nous n'avons pas d'argent.

Le sénateur Kenny : Je suis déçu de votre explication. Je pensais que vous alliez dire qu'il n'y avait rien de gratuit.

Le président : Cela aussi, mais il n'y a pas de repas du tout.

Le sénateur Adams : J'ai reçu une invitation pour dîner de la part de l'Association minière du Canada.

Le président : Je l'ignorais, sénateurs. J'ai toujours pensé que le comité de régie interne survivait à la prorogation ou à la dissolution du Parlement. C'est le cas habituellement, sauf si le comité de sélection présente une motion visant à former un nouveau comité de régie interne. À partir de ce moment jusqu'à la tenue de la séance d'organisation, laquelle a lieu aujourd'hui, il n'y a rien que l'on puisse faire.

Le sénateur Kenny : Ce n'est pas lorsque le comité présente la motion; c'est lorsque le Sénat l'adopte.

Le président : Nous n'avons pas de budget, et nous ne pouvons pas dépenser un cent. C'est pourquoi nous n'avons pas de repas aujourd'hui.

Le sénateur Kenny : Avez-vous un chapeau que nous pouvons faire circuler?

Le président : Certainement.

Je propose maintenant que nous ajournions la séance publique et que nous poursuivions à huis clos pour discuter de nos travaux futurs. Les sénateurs sont-ils tous d'accord?

Des voix : Oui.

La séance se poursuit à huis clos.

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces,

identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future, met this day at 9:30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Tommy Banks (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, senators. The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources is meeting this morning to consider matters dealing with Bill C-208.

To my far left is Senator Mira Spivak, from Manitoba; next to Senator Spivak is Senator Willie Adams, from Nunavut; on my far right is Senator Burt Brown, representing Alberta. Next to Senator Brown is Senator Ethel Cochrane, representing Newfoundland and Labrador.

I am pleased to welcome as our guest today Senator Jerry Grafstein, who is here to talk about Bill C-208, of which he is the author. It is a happy coincidence that it happens to be the same number that this bill had in the last session of Parliament. I will assume, Senator Grafstein, that the wording in both bills is exactly the same.

Hon. Jerahmiel S. Grafstein, sponsor of the bill: Yes, Senator Banks, with the exception of the requirement of the ministry to enter into an agreement, and I think the date in the bill is December 2007. I was very optimistic when I drafted that bill.

The Chair: Yes, you were. As we all know, the mills of the gods grind slowly.

Senator Grafstein, Senator Nolin sends his apologies; he is in Budapest at a NATO meeting. The committee members have determined that there are three aspects of this bill they would like to look at, the third being the substance of the bill and what it does. The first two aspects are, first, and most importantly, the constitutional question. This is an area of shared jurisdiction between Canada and the provinces on the other, which raises constitutional questions.

The second aspect is the potential of overlap or redundancy having to do with the Canada Water Act, as revised in the statutes. It is an old act that has been revised many times between then and now.

I called to remind members, and new members have received notes prepared by our Ms. Kristen Douglas, comparing Bill C-208 with the Canada Water Act and pointing out the differences between them.

Senator Grafstein, if you can address those matters, we would be very pleased. We have been joined by Senator Grant Mitchell from Alberta.

une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures, se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit ce matin pour examiner les questions liées au projet de loi S-208.

À mon extrême gauche se trouve le sénateur Mira Spivak du Manitoba; à côté d'elle, le sénateur Willie Adams du Nunavut; à mon extrême droite, nous avons le sénateur Burt Brown qui représente l'Alberta et, à côté de lui, le sénateur Ethel Cochrane qui représente Terre-Neuve-et-Labrador.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, le sénateur Jerry Grafstein, qui est ici pour nous parler du projet de loi C-208, dont il est l'auteur. Par un heureux hasard, le projet de loi porte le même numéro que celui qu'on lui avait attribué à la dernière session du Parlement. Je présume, sénateur Grafstein, que le libellé des deux projets de loi est exactement le même.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein, parrain du projet de loi : Oui, sénateur Banks, à l'exception de la disposition obligeant le ministre à conclure un accord, et je crois que le projet de loi stipule que cela doit se faire au plus tard en décembre 2007. J'étais très optimiste quant j'ai rédigé le projet de loi.

Le président : En effet. Comme nous le savons tous, Rome ne s'est pas construite en un jour.

Sénateur Grafstein, le sénateur Nolin vous prie d'excuser son absence : il se trouve actuellement à Budapest pour assister à une réunion de l'OTAN. Les membres du comité ont déterminé que ce projet de loi comporte trois aspects qu'ils aimeraient examiner, le troisième étant le fond du projet de loi et ce qu'il prévoit. Les deux premiers aspects concernent tout d'abord, et ce qui est encore plus important, la question constitutionnelle. Il s'agit d'un domaine de compétence partagée entre le Canada et les provinces, qui soulève des questions d'ordre constitutionnel.

Le deuxième aspect concerne le risque d'un chevauchement ou d'une redondance avec la Loi sur les ressources en eau du Canada, dans sa forme révisée. En effet, il s'agit d'une vieille loi qui a été révisée à maintes reprises depuis.

J'ai téléphoné aux membres du comité pour faire ce rappel, et on a envoyé aux nouveaux membres des notes, préparées par Mme Kristen Douglas, qui comparent le projet de loi C-208 avec la Loi sur les ressources en eau du Canada et qui soulignent les différences entre les deux.

Sénateur Grafstein, nous serons ravis de vous entendre parler de ces questions. Le sénateur Grant Mitchell de l'Alberta vient de se joindre à nous.

Senator Grafstein: First, I want to thank you very much for taking the time and energy to prepare for this particular bill. As you know, the issue of water has been an issue for me for seven years. I have had outstanding bills on the Order Paper.

I will give you a bit of a history of how I became interested in the water issue. Yesterday, I dug out a book called *The Politics of Purpose*, written by John Turner in 1968. If you take a look at this book, he acknowledged that a special debt of gratitude was owed to political aides over the past two years: Jerry Grafstein, Julien Béliveau, Dave Smith, and Lloyd Axworthy. We were all working for John Turner at that time.

On October 19, 1965, Mr. Turner gave a speech to a paper-industry conference called “Clean Water: A national priority.” That speech is in his book. It was when I was doing the research for the speech, which I helped to draft that I became interested in national water policy. I am here to report that since 1968 little progress has been made. In fact, the situation with the water policy has deteriorated since then.

Before I address your questions, I think I would like to put the bill into context. In 2000, my Aboriginal colleges brought to my attention the disastrous situation with clean drinking water. I soon discovered that we had not really attended to that particular problem. It continues to be an increasing problem, which I will touch on briefly.

Before addressing the subject matter of this bill and the three points that you raised, I thought I would talk about the obstacles we face in this country and why Canada does not have a national clean water policy. It is better to say we have the absence of a clean water policy as some of the policies, frankly, are counterproductive.

Anyone who has worked in this field — public servants and citizens from coast to coast to coast — share the frustration of a lack of political will, the conscious and unconscious obstacles that prevent Canadians from having their birthright, which is a very simple thing: clean drinking water. We do not have clean drinking water for each and every Canadian.

The Constitution provides equality for all. The health department says you must have eight glasses of clean drinking water a day. Some of us in Ottawa are privileged to have that clean water, but many Canadians do not. Millions of Canadians are deprived of it every day. There is a contradiction between our health policy on the one hand and our action on the other.

Why is it, honourable senators, that we do not have a policy for clean drinking water? First, we are blessed with the so-called largest freshwater resources in the world; statistics say we have 18 per cent of the world's freshwater. We are the largest

Le sénateur Grafstein : Tout d'abord, je vous remercie beaucoup d'avoir consacré temps et énergie à vous préparer en vue de l'étude de ce projet de loi particulier. Comme vous le savez, la question de l'eau est mon cheval de bataille depuis sept ans. Des projets de loi que j'avais inscrits sont morts au Feuilleton.

Je vais vous expliquer un peu comment j'en suis venu à m'intéresser à la question de l'eau. Hier, j'ai déniché un livre intitulé *Politique d'objectifs*, écrit par John Turner en 1968. Dans cet ouvrage, l'auteur exprime une gratitude toute spéciale envers les adjoints politiques qui l'ont secondé pendant deux ans : Julien Béliveau, Dave Smith, Lloyd Axworthy, ainsi que moi-même. Nous travaillions, tous les quatre, pour John Turner à l'époque.

Le 19 octobre 1965, M. Turner a prononcé un discours intitulé « Eau saine, une priorité nationale » à l'occasion d'une conférence de l'industrie papetière. Le texte du discours se trouve dans ce livre. C'est dans le cadre de mes recherches en prévision de ce discours, dont j'ai contribué à la rédaction, que je me suis intéressé à la politique nationale de l'eau. Je suis ici pour vous dire que depuis 1968, peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine. En fait, la situation de la politique relative aux eaux s'est détériorée depuis.

Avant de passer à vos questions, j'aimerais mettre le projet de loi en contexte. En 2000, mes collègues autochtones ont porté à mon attention la situation désastreuse concernant la salubrité de l'eau potable. J'ai vite découvert qu'on ne s'était pas vraiment occupé de ce problème particulier. Il s'agit d'un problème qui continue de s'aggraver; je vais vous en entretenir brièvement.

Avant d'aborder l'objet de ce projet de loi et les trois points que vous avez soulevés, j'ai cru bon de vous parler des obstacles auxquels nous faisons face et de la raison pour laquelle le Canada ne dispose pas d'une politique nationale en matière d'eau potable. Il vaut mieux dire que nous n'avons aucune politique en matière d'eau potable parce que certaines des politiques sont, franchement, plus néfastes que bénéfiques.

Quiconque a travaillé dans ce domaine — qu'il s'agisse de fonctionnaires ou de citoyens d'un océan à l'autre — éprouve la même frustration devant le manque de volonté politique et les obstacles conscients et inconscients qui empêchent les Canadiens de jouir d'un droit tout simple qu'ils devraient acquérir dès la naissance : l'eau potable. En effet, ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont accès à de l'eau potable.

La Constitution prévoit l'égalité pour tous. Le ministère de la Santé déclare qu'il faut boire huit verres d'eau potable par jour. Certains d'entre nous à Ottawa ont la chance d'avoir accès à de l'eau potable, mais ce n'est pas le cas pour de nombreux Canadiens. Des millions de Canadiens en sont privés tous les jours. Il y a donc une contradiction entre notre politique en matière de santé, d'une part, et nos actions, d'autre part.

Pourquoi, honorables sénateurs, n'avons-nous pas de politique sur l'eau potable? Premièrement, nous avons la chance d'avoir la soi-disante réserve d'eau douce la plus grande au monde; selon les statistiques, le Canada compte 18 p. 100 de la réserve d'eau douce

consumers of water; we consume five times more water than the Americans. We are the most profligate users of water.

What is true now is that it is no longer scientific or accurate to say we have 18 per cent of the world's freshwater, because one assumes that freshwater means clean water. Quite frankly, that is not the case. There is no science in Canada today to tell us what percentage of that 18 per cent is not polluted. There is no way of knowing that number.

There is not an area of freshwater that does not bear the earmarks of pollution and other environmental hazards. The Great Lakes have been invaded by invasive species and this situation has become worse in the last few years. These foreign species have moved up the St. Lawrence are over to Lake Superior. Not only do we have polluted, bad water but also invasive species in it. We have done little to deter these species.

Science today cannot determine exactly how much freshwater we have, particularly with the everyday onslaught of global warming and other ecological hazards.

My bills are meant to deal with these problems, but I want to talk a bit about some of the reasons why there are obstacles. One of the reasons is the fact that we are complacent about water. Next, is our misreading of the Constitution as to the ability of the federal government to get involved in this issue. By the way, the Americans overcame this issue years ago because in the early 1970s they had drinking water problems across the country and dealt with it by way of a federal oversight bill. Their state rights are stronger in some respects than our provincial rights and they used federal override to provide a bill. That bill provides oversight. It does not displace the states or municipalities, but is a federal oversight to ensure people know whether the drinking water in their areas is clean and safe to drink. It is not a big deal.

The obstacles include constitutional problems and an institutional problem. The institutional problem is that in Canada, and in federal, provincial and municipal areas, we have pillars of institutions. These institutions act as breaks against change. There is a huge institutional problem in Canada where departments do not talk to one another; they fight with one another. That is overlaid with our provincial problems as well. Many agencies are responsible for water, and at the end of the day no one is responsible for water. We have, at the essence of national policy, the absence of responsible government.

The Constitution is absolutely clear. It is as clear as water. I want to address your first point: Constitutionality.

au monde. Nous sommes les plus grands consommateurs d'eau; nous consommons cinq fois plus d'eau que les Américains. Nous sommes les plus grands gaspilleurs d'eau.

Ce qui est vrai de nos jours, c'est qu'il n'est plus scientifiquement correct de dire que le Canada compte 18 p. 100 de la réserve mondiale d'eau douce, car on présume que l'eau douce signifie automatiquement de l'eau potable. Très franchement, ce n'est pas le cas. Aucune discipline scientifique au Canada aujourd'hui ne peut nous dire quel pourcentage de ces 18 p. 100 n'est pas pollué. Il n'y a pas moyen de connaître ce chiffre.

Aucun bassin d'eau douce n'est à l'abri des effets de la pollution et d'autres risques environnementaux. Des espèces envahissantes se sont répandues dans les Grands Lacs, une situation qui a empiré ces dernières années. Ces espèces étrangères ont remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Lac Supérieur. Notre eau est donc non seulement polluée et insalubre, mais aussi infestée d'espèces envahissantes. Nous n'avons pas fait grand-chose pour lutter contre ces espèces.

Les scientifiques d'aujourd'hui ne peuvent pas déterminer le pourcentage exact d'eau douce dont nous disposons, particulièrement avec l'avènement du réchauffement climatique et d'autres dangers écologiques.

Mes projets de loi visent à régler ces problèmes, mais je veux d'abord expliquer un peu certaines des raisons pour lesquelles il y a des obstacles. Une des raisons, c'est le fait que nous tenons l'eau pour acquise. Il y a aussi la mauvaise interprétation que nous faisons de la Constitution quant à la capacité du gouvernement fédéral d'intervenir dans cette question. En passant, les Américains se sont attaqués à cette question il y a bien des années; au début des années 1970, ils ont éprouvé des problèmes d'eau potable partout au pays et ils les ont réglés par le biais d'un projet de loi fédéral en matière de surveillance. À certains égards, les droits des États américains sont plus forts que les droits de nos provinces et ils ont utilisé le pouvoir fédéral de déroger pour créer un projet de loi qui prévoit une surveillance. Ce projet de loi ne déplace pas les responsabilités des États ou des municipalités, mais il assure une surveillance fédérale pour veiller à ce que les gens sachent si l'eau potable dans leurs régions est propre et salubre. Ce n'est rien d'extraordinaire.

Parmi les obstacles, il y a aussi des problèmes constitutionnels et un problème institutionnel. Le problème institutionnel est le fait qu'au Canada, et à l'échelle fédérale, provinciale et municipale, nous avons des piliers institutionnels. Ces institutions servent de freins contre le changement. Nous sommes aux prises avec un énorme problème d'ordre institutionnel au Canada où les ministères ne se parlent pas et luttent l'un contre l'autre. À cela s'ajoutent des problèmes provinciaux. Beaucoup d'organismes sont responsables de l'eau, mais au bout du compte, personne ne s'en occupe. Au cœur même d'une politique nationale, nous constatons l'absence d'un gouvernement responsable.

La Constitution est tout à fait claire. C'est clair comme de l'eau. J'aimerais aborder le premier point que vous avez soulevé : la constitutionnalité.

The Constitution does not refer to water. I am not being disrespectful to Senator Nolin or to the great constitutional experts in this country who say that the federal government cannot get involved in national water policy because — guess what — it is provincial, they are absolutely wrong. There is no reference to water in the Constitution. The word “water” does not appear.

We do have a division of powers. On the one hand, we have property rights, which is at the heart and soul of provincial jurisdiction. On the other hand we have international and criminal powers, which are the heart and soul of federal jurisdiction. In between, these pillars argue from time to time that it is constitutionally inappropriate.

To sum up my two bills, they are interconnected but exclusive. One is a downstream bill; the amendment to the Food and Drugs Act which will hopefully come before this committee again. I want to commend the committee because it took that bill and improved it. After a lot of resistance from two governments on both sides, the Senate has decided to speak independently of those two governments and pass the bill. Both Liberal and Conservative governments opposed this bill and honourable senators decided to be independent and pass the bill.

Senator Brown, you will find that sometimes the Senate can be independent of government.

The Chair: That is in reference to Bill C-206.

Senator Grafstein: Yes and that bill is to amend our Food and Drugs Act using the criminal power to provide federal mandatory standards for water at the community level. I call that the downstream bill.

The bill before you is a watershed bill to deal with the upstream problem of source water. I will describe the bill and then deal with the Constitution.

The bill is simple. It is complex in its language, but it is simple. The bill's purpose is to map the watersheds of Canada, to take an inventory of our water. By the way, once we map the watersheds and get the science, then we can decide federally and provincially how to deal with those watershed surfaces so they will not be abused or misused in the public interest.

It is clear, honourable senators, that water is a diminishing resource. We always thought that because there was so much water, it was a replenishing and sustainable resource. That is no longer the case, and therefore, it is important for us to take inventory to know what we have to protect.

La Constitution ne fait aucune allusion à l'eau. Ce n'est pas par manque de respect envers le sénateur Nolin ou envers les grands experts constitutionnels du pays que je dis qu'ils ont absolument tort d'affirmer que le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans l'élaboration d'une politique nationale de l'eau sous prétexte que cette question relève du palier provincial. La Constitution ne fait aucune mention explicite de l'eau. Le terme « eau » n'y apparaît pas.

Nous avons bel et bien un partage des pouvoirs. D'une part, nous avons des droits de propriété qui sont au cœur de la compétence provinciale. D'autre part, nous avons des pouvoirs en matière internationale et criminelle, qui sont au cœur de la compétence fédérale. Entre les deux, ces piliers se disputent de temps à autre en alléguant que tel ou tel pouvoir n'est pas constitutionnellement approprié.

Pour résumer mes deux projets de loi, ils sont interreliés tout en s'excluant. L'un des deux est un projet de loi en aval : la modification de la Loi sur les aliments et drogues qui sera, je l'espère, renvoyée au comité. J'aimerais féliciter le comité parce qu'il s'est chargé de ce projet de loi et l'a amélioré. Après beaucoup de résistance de la part de deux gouvernements, le Sénat a décidé de se faire entendre, indépendamment de ces deux gouvernements, et d'adopter le projet de loi. Les gouvernements libéral et conservateur se sont tous deux opposés à ce projet de loi, mais les honorables sénateurs ont décidé d'agir de façon indépendante et de l'adopter.

Sénateur Brown, vous voyez bien que parfois le Sénat peut agir indépendamment du gouvernement.

Le président : Vous faites allusion au projet de loi C-206.

Le sénateur Grafstein : Oui, et ce projet de loi vise à modifier la Loi sur les aliments et droits en invoquant le pouvoir, en matière criminelle, de prévoir des normes fédérales obligatoires en matière d'eau à l'échelle des collectivités. C'est ce que je qualifie de projet de loi en aval.

Le projet de loi dont vous êtes saisis aujourd'hui porte sur les bassins hydrographiques pour s'attaquer au problème en amont, soit les sources d'eau. Je vais maintenant décrire le projet de loi pour ensuite parler de la Constitution.

Le projet de loi est simple, bien que son libellé soit complexe. Il a pour objet d'établir la carte des bassins hydrographiques du Canada, de dresser un inventaire de nos ressources en eau. Soit dit en passant, une fois que nous aurons recensé nos bassins hydrographiques et obtenu les connaissances scientifiques, nous pourrions alors décider de la façon de procéder, à l'échelle fédérale et provinciale, pour protéger ces bassins contre une exploitation abusive ou une mauvaise utilisation dans l'intérêt public.

Il est évident, honorables sénateurs, que l'eau est une ressource en diminution. Nous avons toujours pensé que l'eau était une ressource durable et renouvelable parce qu'il y en avait tant. Ce n'est plus le cas et, par conséquent, il est important pour nous d'en dresser l'inventaire pour savoir ce que nous devons protéger.

The proposed legislation calls all ministers to focus on one federal-provincial agreement to establish a light regulatory regime to ensure a regulatory regime, locality by locality, on each of these watersheds. Each watershed is complex and different. This should be dealt with and that is the essence of Bill S-208.

Why is there no constitutional objection to it? If you take my position on this, it will be clear that we have a crisis and a coming water famine. I will touch on the constitutionality briefly, after which I will answer questions.

Remember that water is not in the Constitution. It is inferred from other powers that there is provincial or federal oversight. No one quarrels with the federal criminal power or the international power when dealing with the Great Lakes, which constitute an interstate boundary. There is no question about that but other questions arise. Recent cases indicate that if there were a national dimension or concern test, the Constitution of Canada would give clarity such that the federal government has the power:

. . . to make laws for the peace, order and good government in relation to all matters not coming within the classes of this act signed exclusively by the legislatures of the provinces.

It is clear.

All the science will show you that unless we change our policies, we will have a water famine — a biblical drought. We cannot allow the federal government to override the normal distribution of powers set out in sections 91 and 92 of the Constitution Act, 1982.

The courts have developed two tests to determine whether something that would be classified normally as a provincial matter has become a federal subject matter. First, the matter must be defined as an emergency, and clearly we have an emergency because after 40 years the situation is worse. How do you define “emergency” and “crisis?” It is clear to me.

Second, an easier test is to deem it a national dimension or concern. I now turn to the public polls. Surely this is a matter of national dimension or concern. Most recent polls demonstrate, and both parties can look at their internal polls, that water matches health care as a public concern. Why? Because the public sees that water is a problem in their respective regions. They see it when they go to their summer homes. They see it in their rivers and lakes and they taste it in their tap water. Clearly, this is a matter of national dimension or concern. The existing system has not worked. If it were working water would be better than it used to be it is not better. Rather, it is getting worse every day.

La loi proposée exhorte tous les ministres à placer l’accent sur un accord fédéral-provincial afin d’établir un régime de réglementation souple, localité par localité, pour régir chacun de ces bassins hydrographiques. Chaque bassin est complexe et différent. Il faut qu’on s’en occupe, et c’est là l’essence même du projet de loi S-208.

Pourquoi n’y a-t-il pas d’objection constitutionnelle? Si vous adoptez mon point de vue sur la question, vous verrez clairement que nous faisons face à une crise et à une pénurie d’eau imminente. Je vais aborder brièvement la question de la constitutionnalité, après quoi je répondrai à vos questions.

N’oublions pas que l’eau ne figure pas dans la Constitution. On déduit, à partir d’autres pouvoirs, qu’il y a une surveillance provinciale ou fédérale. Personne ne conteste le pouvoir en matière criminelle ou internationale lorsqu’il est question des Grands Lacs, qui constituent une frontière entre les États. Il n’y a aucun doute là-dessus, mais d’autres questions se posent. D’après des cas récents, si on avait à invoquer une dimension ou un intérêt d’une portée nationale, la Constitution du Canada indiquerait clairement que le gouvernement fédéral a le pouvoir de :

[...] légiférer, pour la paix et l’ordre au Canada ainsi que pour son bon gouvernement, en toute matière non comprise dans les domaines exclusivement attribués par la présente loi aux législatures des provinces.

C’est clair.

Toutes les données scientifiques montrent que si nous ne changeons pas nos politiques, nous serons aux prises avec une pénurie d’eau — une sécheresse d’une ampleur biblique. Nous ne pouvons permettre au gouvernement fédéral de déroger à la distribution normale des pouvoirs énoncés aux articles 91 et 92 de la Loi constitutionnelle de 1982.

Les tribunaux ont établi deux critères pour déterminer si une question qui relèverait normalement de la compétence provinciale devrait être du ressort fédéral. Premièrement, la question doit être définie comme étant une urgence, et c’est clairement ce que nous avons dans le cas présent car, 40 ans après, la situation a empiré. Qu’est-ce qu’une « urgence » et une « crise » à votre avis? C’est clair à mes yeux.

Deuxièmement, un critère plus facile consiste à établir que la question revêt une dimension ou un intérêt national. Voyons maintenant les sondages d’opinion publique. À coup sûr, cette question revêt une dimension ou un intérêt national. La plupart des récents sondages montrent, et les deux partis peuvent examiner les résultats de leurs sondages internes, que l’eau est une préoccupation d’intérêt public au même titre que les soins de santé. Pourquoi? Parce que les gens voient que l’eau est un problème dans leurs régions respectives. Cela leur saute aux yeux quand ils se rendent à leur chalet en été, voient l’état des rivières et des lacs et consomment l’eau du robinet. De toute évidence, c’est une question qui revêt une dimension ou un intérêt national. Le système actuel a échoué. Autrement, l’eau serait de meilleure qualité qu’elle ne l’était dans le passé, mais ce n’est pas le cas. Au contraire, la situation se détériore de jour en jour.

Honourable senators, last week I was a keynote speaker at a conference entitled the National Workshop on Watershed Conservation. The conference brought together federal, provincial and municipal bureaucrats and activists from across the country. Some nationalists claim that we simply have to stop the bulk sale of water. However, the problem also encompasses the quality and essence of our water not only for humans but also for the fishery and for habitation.

Let me return to a more specific case because this was obviously for Senator Nolin and Senator Beaudoin. He and I disagreed on this issue. He had what I consider to be a narrow provincial view and I have a federalist view. The federalist view is overriding because we now move to a national concern. In *R. v. Crown Zellerbach Canada Ltd.*, [1988] 1 S.C.R. 401, the judge applied the national concern test of peace, order and good government to find that provincial-federal legislation prohibiting the placement of any matter, whether toxic, in any ocean water by any person without the necessary permit from the federal government, even when this had occurred in purely provincial waters, was valid. A federal minister said that toxicity in a provincial stream was valid on the basis that ocean pollution had taken such a national dimension as to overcome normal provincial jurisdiction. That was a decision of the Supreme Court of Canada, 1988, and the court was late in doing it.

I will refer to an earlier case. In another decision concerning the jurisdiction in the case of pollution of interprovincial waters, the Supreme Court of Canada took a different approach than the case found above. Without reference to a national concern or dimensions test, the court held that the basic rule is that the general legislative authority in respect of all that is not within the provincial is federal. It was a different test but it drew the same conclusion. Here, we are faced with a pollution problem that is not really local in scope but truly interprovincial. The court explained it in *Interprovincial Co-Operatives Ltd. and Dryden Chemicals Ltd. v. R.*, [1976] 1 S.C.R. 477, pages 321-357. The decision notes:

. . . pollution necessarily had an interprovincial effect and hence as subject matter within the exclusive authority of Parliament in accordance with its residual power over matters of interprovincial concern not specifically allocated under the Constitution Act, 1967.

I will not go on unless the committee wants to talk about interprovincial works and undertakings or commerce or the criminal power. There is no question in my mind, and any sound Supreme Court of Canada judge will come to the same conclusion, that the question of water can be exercised by the federal jurisdiction if it chooses to do so. That raises the question of obstacles.

Honorables sénateurs, la semaine passée, j'étais le conférencier d'honneur à une conférence sur la conservation des bassins hydrographiques, intitulée « National Workshop on Watershed Conservation ». La conférence rassemblait des bureaucrates municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que des militants de partout au pays. Certains nationalistes prétendent que nous devons tout simplement arrêter de vendre de grosses quantités d'eau. Toutefois, le problème concerne également la qualité de notre eau non seulement pour les êtres humains, mais aussi pour la pêche et les habitats.

Permettez-moi de revenir à un cas plus particulier. Bien sûr, je vise par là le sénateur Nolin et le sénateur Beaudoin. Lui et moi avons des vues différentes sur ce sujet. Il avait un point de vue provincial que je qualifierais d'étroit, alors que j'ai un point de vue fédéraliste. Le point de vue fédéraliste l'emporte car nous nous dirigeons maintenant vers un problème d'intérêt national. Dans l'arrêt *R. c. Crown Zellberbach [1988] 1 R.C.S. 401*, le juge a appliqué le critère de l'intérêt national, à savoir la paix, l'ordre et le bon gouvernement, pour déterminer la validité de la législation provinciale-fédérale interdisant à quiconque de jeter toute matière, toxique ou non, dans l'océan sans l'autorisation nécessaire du gouvernement fédéral, même s'il s'agit d'eaux strictement provinciales. Un ministre fédéral avait dit que la toxicité dans un cours d'eau provincial était une question valide si la pollution marine prenait une telle ampleur nationale qu'elle dépassait la portée de la compétence provinciale régulière. Cette décision, rendue par la Cour suprême du Canada en 1988, s'était fait attendre.

Examinons maintenant un cas qui remonte à plus loin encore. Dans une autre décision concernant la compétence relative à la pollution des eaux interprovinciales, la Cour suprême du Canada a adopté une approche différente de celle utilisée dans le premier cas. Sans invoquer le critère de la dimension ou de l'intérêt national, la cour a soutenu que la règle de base veut que la compétence législative générale relative à toute question hors de la compétence provinciale appartienne au fédéral. Le critère était différent, mais il a abouti à la même conclusion. Dans le cas qui nous occupe, nous faisons face à un problème de pollution qui n'est pas vraiment de portée locale, mais est réellement de portée interprovinciale. La cour l'a expliqué dans l'arrêt *Interprovincial Co-Operatives Ltd. and Dryden Chemicals Ltd. c. R.* [1976] 1 R.C.S. 477, pages 321-357. Dans sa décision, la cour affirme que :

[...] la pollution avait forcément un effet interprovincial et, par conséquent, constitue une question relevant de la compétence exclusive du Parlement conformément à son pouvoir résiduel sur les questions d'intérêt interprovincial non spécifiquement attribuées aux termes de la Loi constitutionnelle de 1967.

Je n'irai pas plus loin, à moins que le comité veuille parler des questions interprovinciales, du commerce ou du pouvoir en matière criminelle. Il ne fait aucun doute dans mon esprit, et n'importe quel juge raisonnable de la Cour suprême du Canada en arrivera à la même conclusion, que la question de l'eau peut relever de la compétence fédérale si le fédéral choisit de le faire. Cela nous amène à la question des obstacles.

There is inertia in the country and in Parliament to deal with this matter. We have had scandalous situations for years in Aboriginal communities in respect of clean drinking water, and that is clearly within the federal jurisdiction but there has been no action. In December 2006, there were 178 boil-water advisories in Aboriginal communities. From one third to two thirds of every Aboriginal community in this country do not have clean drinking water. In Newfoundland, many of the outports still have to boil their water every day because they do not have clean drinking water; that is scandalous. The UN has not drawn attention to one of our great scandals. We are so rich and competent yet silly because we do not provide clean drinking water to our citizens but instead ship clean water machinery to Darfur, Afghanistan and Iraq. We do this while we cannot deliver clean water to our Aboriginal communities or to the communities in Northern Quebec or in Newfoundland and Labrador. The irony of this is quite intense.

I will complete this constitutional tirade. I become so upset with senators when they stand up in the Senate and proclaim to understand the Constitution and then do not look at the facts. Facts are inseparable from the Constitution.

This next comment is quite interesting and comes from the *Interprovincial Co-operatives* decision, which states that there is no title in flowing water. It goes on to say that if any regulatory authority to have interprovincial effect is to exist in respect of pollution of interprovincial waters, it would have to be established under federal jurisdiction. It is clear. It is not confusing and not difficult. It is simple. It is not in the Constitution. The federal government has a concern, and we should be concerned. The population is concerned. Facts and policy all merged together. We have clear jurisdiction to deal with this matter.

I want to deal with the second aspect, which is the overlap between the Canada Water Act, which has a long and tortuous history, and my bill, and why I did not just seek to amend the Canada Water Act. The Canada Water Act, quite frankly, is *functus*; it has not worked for many different reasons, and I will not go into the details. I am sure your advisors and researchers will do that. It does not work because Parts II, III and IV were never implemented. There was supposed to be regulatory oversight and, under the law, there was supposed to be a report made to Parliament. They have not made a report for five years. Why? The answer is because the report would be scandalous.

The Canada Water Act is *functus*. It does not work, and it has not worked because within that piece of legislation is the reason why we do not have a national water policy. The authorities — both governments, and I am not critical of Liberals or Conservatives — had bureaucratic inertia. There was self-censorship. They said we cannot have one national agreement. We will putter around and go province by province and region by region and end up with a patchwork of agreements dealing with

Cette question se heurte à l'inertie au pays et au Parlement. Nous connaissons des situations scandaleuses depuis des années dans les collectivités autochtones relativement à la salubrité de l'eau potable, ce qui relève clairement de la compétence fédérale, mais aucune mesure n'a été prise à cet égard. En décembre 2006, on a émis 178 avis d'ébullition d'eau dans les collectivités autochtones. Entre le tiers et deux tiers des collectivités autochtones du pays n'ont pas accès à l'eau potable. À Terre-Neuve, les résidents de nombreux petits villages isolés doivent faire bouillir leur eau tous les jours parce qu'ils n'ont pas d'eau potable; c'est scandaleux. L'ONU n'a pas prêté attention à l'un de nos grands scandales. Malgré notre grande richesse et notre compétence, nous manquons de jugement, car au lieu d'offrir de l'eau potable à nos citoyens, nous expédions la machinerie nécessaire pour la purifier au Darfour, en Afghanistan et en Irak. C'est ce que nous faisons alors que nous ne pouvons même pas offrir de l'eau potable à nos collectivités autochtones ou aux collectivités du nord du Québec ou de Terre-Neuve-et-Labrador. La situation ne manque pas d'ironie.

Je n'irai pas plus loin dans cette tirade constitutionnelle. Je me sens très contrarié lorsque des sénateurs affirment comprendre la Constitution, puis ne tiennent pas compte des faits. Les faits sont indissociables de la Constitution.

La prochaine observation est très intéressante. Il s'agit de la décision rendue dans l'affaire *Interprovincial Co-operatives*, selon laquelle il n'y a aucun titre sur la nappe d'eau déversante. Dans cette décision, on ajoute que s'il devait exister un organisme de réglementation de l'effet interprovincial de la pollution des eaux interprovinciales, il devrait relever de la compétence fédérale. C'est clair. Cela ne porte pas à confusion et n'est pas difficile. C'est simple. Cela ne figure pas dans la Constitution. Le gouvernement fédéral a une préoccupation, et nous devrions nous en soucier. La population est préoccupée. Les faits et les politiques forment un tout. Le gouvernement fédéral a clairement compétence sur cette question.

J'aimerais aborder le deuxième aspect, à savoir le chevauchement entre la Loi sur les ressources en eau du Canada, au passé long et tortueux, et mon projet de loi et la raison pour laquelle je n'ai pas seulement cherché à la modifier. La Loi sur les ressources en eau du Canada est, très franchement, *functus*; elle n'a pas fonctionné pour bien des raisons différentes et je n'entrerai pas dans les détails. Je suis sûr que vos conseillers et vos chercheurs s'en occuperont. Cette loi ne fonctionne pas parce qu'on n'a jamais appliqué les parties II, III et IV. Il était censé y avoir une surveillance réglementaire et, en vertu de la loi, une reddition de comptes au Parlement. Aucun rapport n'a été produit depuis cinq ans. Pourquoi? Parce que le rapport serait scandaleux.

La Loi sur les ressources en eau du Canada est *functus*. Elle ne fonctionne pas, et n'a pas fonctionné, parce que dans ce texte législatif se trouve la raison qui explique la raison pour laquelle nous n'avons pas de politique nationale de l'eau. Les autorités — les deux gouvernements, et je ne critique ni les libéraux ni les conservateurs — ont fait preuve d'inertie bureaucratique. Il y a eu une autocensure. Les autorités ont dit qu'on ne pouvait pas avoir un accord national. Nous allons procéder province par province,

watersheds. By the way, it does not even deal with watersheds. My bill deals with watersheds, which is larger and more capacious than the subject matter of that bill. It does not work. It is *functus*. There have been no reports. Senator Banks, you are the expert on useless legislation. It was you, sir, and I commend you for this, who brought to our attention of number of pieces of legislation that were passed by Parliament and never proclaimed. Your bill is still languishing. Where is it today? How many pieces of legislation are in the same situation? There are dozens.

This bill does not work because the concept is wrong. It was piecemeal, and they did not understand that this issue was of national scope and required the pillars of government, both federal and provincial, to meld and mould and reform and work together in unison.

We do not keep statistics. Why is it that we do not keep statistics about public health in this country? Why do we not keep statistics about the number of people in Canada who are sick every year because of bad drinking water? Vancouver keeps track and in one year alone, 17,000 people became ill due to bad drinking water. The health department does not want to keep track, and governments do not want to keep track, because if they keep track, they would have to act. There is a silent inertia about not moving on these issues.

Finally, honourable senators, I will conclude by thanking you for your patience and your interest. If we do not move on this, and if we do not move on it now, and if we do not remould and refashion the institutions that in fact are blocking a national water policy, we will leave this country in a devastating state.

One of the reasons I came to Ottawa, and I am sure it is the same for each of you, was to make things a little better. For us to let this file deteriorate is to deprive each and every Canadian of something that I think they are entitled to, which is eight glasses of clean drinking a day to maintain their health and productivity. This is a crisis; it is a scandal. There is a malaise and inertia in this country.

I will finish by not ranting against governments but against the media. It is only recently that the media has caught hold of this issue. There were more articles in the last six months about water than in the last five years. Why is that? The public senses there is something wrong when they go to their lake and all of a sudden their boat is in mud, where the lake water used to be right to their cottage. People know what is going on, but they do not know what to do about it. Public opinion is ahead of Parliament, and it is up to us as parliamentarians and senators to catch up with public opinion. That is the purpose of these two bills.

et région par région, pour aboutir à une juxtaposition d'accords sur les bassins hydrographiques. En passant, cette loi ne traite même pas des bassins hydrographiques. Mon projet de loi porte sur les bassins hydrographiques, ce qui dépasse la portée de cette loi. Elle ne fonctionne pas. Elle est *functus*. Aucun rapport n'a été produit. Sénateur Banks, vous êtes l'expert dans le domaine des lois inutiles. C'est vous, monsieur, et je vous en félicite, qui avez porté à notre attention un certain nombre de textes législatifs qui avaient été adoptés par le Parlement mais qui n'avaient jamais été promulgués. Votre projet de loi est toujours sur les étagères. Où est-il aujourd'hui? Combien de textes législatifs se trouvent dans la même situation? Il y en a des dizaines.

Ce projet de loi ne fonctionne pas parce que le concept est erroné. C'était un texte fragmentaire et on ne comprenait pas que cette question revêtait une portée nationale et exigeait la réforme des piliers du gouvernement, aussi bien à l'échelle fédérale que provinciale, pour pouvoir travailler à l'unisson.

Nous ne tenons pas de statistiques. Comment se fait-il que nous n'en tenions pas sur la santé publique au pays? Pourquoi ne tenons-nous pas de statistiques sur le nombre de personnes au Canada qui tombent malades chaque année à cause de l'eau potable contaminée? D'après le suivi effectué par la ville de Vancouver, en l'espace d'une année seulement, 17 000 personnes sont tombées malades à cause de l'eau potable contaminée. Le ministère de la Santé ne veut pas faire de suivi et les gouvernements ne veulent pas en faire non plus car autrement, ils seraient obligés d'agir. Il existe une inertie silencieuse à l'égard de ces questions.

Enfin, honorables sénateurs, je vais conclure en vous remerciant de votre patience et de votre intérêt. Si nous n'allons pas de l'avant dans ce dossier, si nous n'agissons pas maintenant et si nous ne restructurons pas les institutions qui, en fait, empêchent l'élaboration d'une politique nationale de l'eau, nous laisserons notre pays dans un état consternant.

L'une des raisons pour lesquelles je suis venu à Ottawa, et je suis sûr qu'il en est ainsi pour chacun de vous, c'était pour améliorer un peu les choses. Si nous laissons la situation se dégrader, nous priverons les Canadiens de quelque chose auquel ils ont droit, c'est-à-dire huit verres d'eau potable par jour afin de maintenir leur santé et leur productivité. Il s'agit d'une crise; c'est un scandale. Il y a un malaise et de l'inertie dans notre pays.

Je vais conclure en critiquant non pas le gouvernement, mais les médias. Ce n'est que récemment que les médias ont porté une attention à cette question. Plus d'articles sur l'eau ont été publiés ces six derniers mois que ces cinq dernières années. Pourquoi? Les gens sentent que quelque chose ne tourne pas rond quand ils se rendent à leur chalet et constatent que leur bateau se trouve soudain dans la boue, alors que l'eau se rendait auparavant jusque devant leur chalet. Les gens savent ce qui est en train de se passer, mais ils ne savent pas quoi faire. L'opinion publique devance le Parlement et il nous incombe, comme parlementaires et sénateurs, de rattraper l'opinion publique. Tel est le but de ces deux projets de loi.

I hope that you will give this bill full consideration. I look forward to the evidence you will be taking from others. I will be available to come back and give a rebuttal to each and every witness. If they are correct, I will support what they say, and if they are wrong, I will be here to give you an alternate view. Thank you.

The Chair: Before I go to the list of questioners, I will ask you to confirm, with respect to the constitutionality question, two things. First, the 1988 decision of the Supreme Court did refer to a “provincial stream,” so there appears in that decision to be a recognition that there is such a thing as a provincial stream and, therefore, one presumes, provincial jurisdiction.

Senator Grafstein: The point of the case is that even in that situation where there is clearly a provincial stream, the federal government has an override because of the toxicity and the possibility of the other issues.

The Chair: I understand that, but there is such a thing, in the court’s view, as a provincial stream.

The second thing is that you are right that the Constitution does not say the word “water,” but it does say “resources.” If one assumes that water is a resource, then there is a division of responsibility in the Constitution as between the provinces and Canada; is there not?

Senator Grafstein: I do not disagree with that. The bill is clear about that. The bill essentially mandates the federal minister to enter into an agreement with the provincial authorities, and then the regulatory oversight, having established that as a national issue, now has to be implemented regionally. That is essentially the architecture of this particular bill.

The Chair: It would be true to say that the bill per se recognizes the provincial jurisdiction to the extent that it exists because it requires an agreement between Canada and all of the provinces as precedent to anything happening under it.

Senator Grafstein: I prefer to say this: We have a structure in Canada of two orders of government. The federal government, if it chose, could do this on its own, but that is not the way we work in this country. We work cooperatively. If I had crafted the bill the other way, which could happen as it has before in national emergencies and so on, I would think that it would inhibit the progress of the bill. This is a good, cost-effective way of doing it, because existing bureaucratic authorities are looking at this question. I am not suggesting there is an absence of water policy province by province. If the federal government had the political will, then it could do it on its own. That, to my mind, would cause a greater consternation and impede the progress of a national water policy. The essence of federal-provincial cooperation goes to the mechanical problem, not the constitutional, in my view.

J’espère que vous examinerez pleinement ce projet de loi. J’ai hâte d’entendre les témoignages des autres personnes qui comparaitront devant vous. Je suis disposé à revenir et à réfuter les arguments des témoins. S’ils ont raison, j’appuierai ce qu’ils diront et s’ils ont tort, je serai ici pour donner un autre point de vue. Merci.

Le président : Avant de passer à la liste des intervenants, j’aimerais vous demander de confirmer deux points en ce qui a trait à la constitutionnalité. Tout d’abord, la décision de 1988 rendue par la Cour suprême mentionnait un « cours d’eau provincial »; on peut déduire, à partir de cette décision, que l’existence d’un cours d’eau provincial semble être reconnue et, par conséquent, on peut présumer que cela relève de la compétence provinciale.

Le sénateur Grafstein : L’argument, c’est que même dans une situation où il existe clairement un cours d’eau provincial, le gouvernement fédéral a le dernier mot à cause de la toxicité et de la possibilité d’autres problèmes.

Le président : Je comprends cela, mais la cour reconnaît qu’il y a un cours d’eau provincial.

Deuxième point. Vous avez raison de dire que la Constitution ne mentionne pas le terme « eau », mais elle parle bien des « ressources ». Si on suppose que l’eau est une ressource, alors la Constitution prévoit un partage de responsabilité entre les provinces et le Canada, n’est-ce pas?

Le sénateur Grafstein : Je n’en disconviens pas. Le projet de loi est clair à ce sujet. Le projet de loi confère essentiellement au ministre fédéral le mandat de conclure un accord avec les autorités provinciales et, après avoir établi qu’il s’agit d’une question de portée nationale, la surveillance de la réglementation doit être assurée à l’échelle régionale. Voilà essentiellement sur quoi repose ce projet de loi particulier.

Le président : Il est vrai que le projet de loi reconnaît l’existence d’une compétence provinciale, étant donné qu’il exige la conclusion d’un accord entre le Canada et les provinces comme condition préalable à toute initiative à venir.

Le sénateur Grafstein : Il existe au Canada deux ordres de gouvernement. Le gouvernement fédéral pourrait, s’il le voulait, agir seul, mais ce n’est pas comme cela que nous fonctionnons. Nous travaillons en collaboration. Si j’avais préconisé l’autre approche, que l’on a déjà utilisée dans le cas d’urgences nationales, par exemple, il aurait été plus difficile d’aller de l’avant avec le projet de loi. La démarche que je propose est économique et efficace. D’ailleurs, les fonctionnaires en poste se penchent déjà sur la question. Je ne dis pas qu’il y a une absence de politique de l’eau dans les provinces. S’il existait une volonté politique au niveau fédéral, le gouvernement pourrait agir seul. Toutefois, cela causerait encore plus de consternation et ralentirait le processus d’élaboration d’une politique nationale de l’eau. À mon avis, la collaboration fédérale-provinciale s’impose pour des raisons d’ordre pratique, non pas pour des considérations d’ordre constitutionnel.

Senator Spivak: I am in support of your proposal, particularly because as a committee we noticed that there was no database for well water or watersheds. I could not agree more with the protection of watersheds.

Do you consider water a non-renewable natural resource? The Constitution does not just say “natural resources”; it says “non-renewable natural resources.”

Senator Grafstein: I will answer it in a different way and then come back to your question. In my view, the new oil is water.

A friend of ours, Diane Francis, wrote a column a month or so ago echoing what other columnists have said around the world. Water has become, in the Aboriginal communities and many places of Canada, the new oil. Without water, we cannot exist.

Senator Spivak: And you cannot get oil.

Senator Grafstein: In my view, water has not become a national concern because we do not have the seven great oil sisters who, with money and energy, promoted it.

When you read the business section, you will find everything about oil; the price of oil, where it is delivered, what it costs, where it is found. We are focused on oil because there is huge money in oil and we know that. However, there is nothing on the water side because we have this myth in Canada that we have a capacious and endless stream of water. Science is saying that unless we take action, water will not be able to sustain itself. Man-made habitation and man-made problems, in conjunction with the cyclical weather, has combined in such a force as to deteriorate our water supply. That is why we spend \$5 billion a year in Canada for bottled water. We import Fiji rain water for drinking. It costs about \$4.95 and the reason I say is because I go to a lot of charitable events at hospitals, and they have Fiji water on the table. I ask myself what Fiji water is doing on the table at the Mount Sinai Hospital in downtown Toronto. Yet, that is the case. My point to you is that the bottlers know that this is a huge revenue stream, and it has come from \$1 billion to \$5 or \$6 billion a year in Canada. People are now afraid to drink the drinking water in Toronto, although the drinking water there is better than most of the water in the world. At one time, when I was a kid and went to France for the first time, my mother said to drink bottled water. We never did that in Canada; it was a joke. There is was a feeling in this country that water is not safe, and that needs to be addressed. However, more importantly the source water is now becoming a problem and that is the reason for the coming water famine.

There was a book written in the early 1960s by Jim Wright. He was a Speaker of the American Congress who wrote a book entitled *The Coming Water Famine*. The book caused a great deal

Le sénateur Spivak : J'appuie le projet de loi, notamment parce qu'il n'existe pas de base de données pour les puits d'eau ou les bassins hydrographiques. Nous devons absolument protéger les bassins hydrographiques.

D'après vous, est-ce que l'eau est une ressource naturelle non renouvelable? La Constitution ne parle pas uniquement des « ressources naturelles », mais des « ressources naturelles non renouvelables ».

Le sénateur Grafstein : Je vais présenter la chose sous un autre angle, et ensuite revenir à votre question. À mon avis, l'eau est la nouvelle source de pétrole.

Une de nos amies, Diane Francis, a rédigé, il y a environ un mois de cela, un article qui reprenait ce que d'autres chroniqueurs de par le monde ont dit. L'eau est devenue, dans les collectivités autochtones et de nombreuses régions au Canada, la nouvelle source de pétrole. Sans eau, nous ne pouvons pas exister.

Le sénateur Spivak : Et nous ne pouvons pas avoir accès au pétrole.

Le sénateur Grafstein : D'après moi, si l'eau n'est pas devenue un enjeu national, c'est parce qu'il n'existe pas au Canada de groupe comme les sept sœurs, les grandes pétrolières qui ont beaucoup d'argent et d'énergie, pour en faire la promotion.

Quand on jette un coup d'œil à la section affaires des journaux, on trouve toutes sortes d'informations sur le pétrole : le prix du brut, où il est livré, ce qu'il coûte, où on le trouve. Nous concentrons nos efforts sur le pétrole parce que c'est un secteur très lucratif, et nous le savons. Toutefois, on ne trouve rien au sujet de l'eau parce qu'on semble croire, au Canada, que cette ressource est abondante et intarissable. D'après les preuves scientifiques, si rien n'est fait, l'eau va finir par disparaître. Les milieux artificiels et les problèmes causés par l'homme, combinés aux variations cycliques de température, ont contribué à détériorer l'approvisionnement en eau. C'est pour cette raison que nous dépensons, chaque année, au Canada, 5 milliards de dollars pour l'eau en bouteille. Nous importons de l'eau de pluie Fiji. La bouteille coûte 4,95 \$. Si je dis cela, c'est parce que je participe à un grand nombre d'événements de bienfaisance dans les hôpitaux où l'on trouve de l'eau Fiji sur la table. Je me demande ce que ces bouteilles font à l'hôpital Mount Sinai de Toronto. Or, c'est ce que je constate. Les embouteilleurs savent qu'il s'agit-là d'une source de revenu importante. Le chiffre est passé de 1 milliard à 5 ou 6 milliards de dollars par année au Canada. Les gens hésitent à boire l'eau potable de Toronto, bien qu'elle soit de meilleure qualité que celle que l'on trouve dans la plupart des pays à l'échelle mondiale. La première fois que je suis allé en France, et j'étais enfant à l'époque, ma mère m'a dit de boire de l'eau en bouteille, chose qui ne se faisait pas au Canada. C'était une farce. Or, nous avons l'impression, au Canada, que l'eau n'est pas salubre, et c'est-là un problème auquel il faut s'attaquer. Plus important encore, les sources d'eau sont menacées. Nous risquons d'assister à une crise imminente de l'eau.

Jim Wright, un speaker du Congrès américain, a rédigé au début des années 1960 un ouvrage intitulé *The Coming Water Famine*. Ce livre a semé la consternation chez les agriculteurs d'un

of consternation with farmers across the country because they were starting to get concerned about the allocation of water for their particular resources. Now we have a contest for water. It is not just for human habitation, but also for the oil sands, which consume a great deal of water. Pollution is a problem. There are tremendous demands on water. If the water kept repeating itself and was sustainable in a clear way, we would not have a problem. However, clearly it is not. Pollution is increasing as a percentage and, as it increases, water is no longer sustainable.

Senator Spivak: So it is non-renewable.

Senator Grafstein: It is non-renewable. Science seems to indicate that it is non-renewable because of a number of factors including pollution, invasive species, et cetera.

Senator Spivak: If it is a non-renewable natural resource like oil, then it is a provincial matter.

Senator Grafstein: You are missing my point. Oil is not digestible. I am sure that you do not drink oil; I do not drink it. Some people I know drink gasoline, but most people do not. The difference between a resource such as timber and lumber, and something that goes to the question of health is a different definition of a resource.

Senator Spivak: Look, I am on your side. I am just saying to you that if you consider that water is a non-renewable resource then that gives an argument.

Senator Grafstein: I think I said that there is a thread or a danger of it becoming a non-sustainable resource because the science is not clear.

Senator Cochrane: Senator Grafstein, thank you once again for appearing before us, and thank you for the passion that you bring to this committee in regards to drinking water.

Please tell me, do you have any idea how much good work has been done since the Walkerton and the North Battleford affair? Could you bring us up to date on that subject?

Senator Grafstein: I think we have made terrific progress. This does not deal with the watershed bill, as the watershed bill is a source water bill the other is a downstream bill. I think the Province of Ontario has made terrific progress. I read every line of the 700-page report from Justice O'Connor, and he affirms the constitutionality of the other bill. I think we have made terrific progress in Ontario and in Saskatchewan. I am told we have made good progress in Quebec. Everyone tells me of great progress. That is the statutory approach.

Having said that, boil water advisories are on the increase. This summer in Montreal, they had E. coli in the local swimming pools. At the end of day, while the regulatory regimes appear to be taking hold, the bottom line is: The situation is no better.

bout à l'autre du pays parce qu'ils commençaient à s'inquiéter de l'approvisionnement en eau pour leurs ressources particulières. L'eau, aujourd'hui, est convoitée de toute part. Elle n'est pas uniquement destinée aux habitats humains, mais également à l'exploitation des sables bitumineux, qui nécessite un grand volume d'eau. La pollution crée des problèmes. L'eau est soumise à des pressions énormes. Si elle constituait une source renouvelable et durable, les problèmes disparaîtraient. Toutefois, elle ne l'est pas. Le pourcentage de pollution ne cesse d'augmenter, ce qui fait que l'eau ne peut plus être gérée de façon durable.

Le sénateur Spivak : C'est donc une ressource non renouvelable.

Le sénateur Grafstein : C'est exact. D'après les preuves scientifiques, elle n'est pas renouvelable en raison d'un certain nombre de facteurs : la pollution, les espèces envahissantes, ainsi de suite.

Le sénateur Spivak : Si elle est considérée comme une ressource naturelle non renouvelable comme le pétrole, cela en fait un enjeu de compétence provinciale.

Le sénateur Grafstein : Vous n'avez pas bien saisi ce que j'ai dit. Le pétrole n'est pas un produit digestible. Je suis certain que, comme moi, vous n'en buvez pas. Je connais certaines personnes qui ingurgitent de l'essence, mais la plupart ne le font pas. Il y a une différence entre une ressource comme le bois d'œuvre, par exemple, et une ressource qui joue un rôle sur le plan de la santé.

Le sénateur Spivak : Écoutez, je suis de votre côté. Tout ce que je dis, c'est que si l'eau, comme vous le laissez entendre, est une ressource non renouvelable, nous pouvons nous servir de cela comme argument.

Le sénateur Grafstein : J'ai dit qu'elle risque de le devenir, les preuves scientifiques sur le sujet n'étant pas claires.

Le sénateur Cochrane : Sénateur Grafstein, merci encore une fois d'être venu nous rencontrer, et merci aussi pour l'intérêt passionné que vous portez à ce sujet.

Savez-vous si des progrès concrets ont été réalisés depuis l'affaire Walkerton et l'incident de North Battleford? Pouvez-vous nous dire ce qui a été fait jusqu'à maintenant?

Le sénateur Grafstein : Des progrès énormes ont été accomplis. J'ajoute que cela n'a rien à voir avec le projet de loi sur les bassins hydrographiques, qui englobe les sources d'eau potable, l'autre mesure législative traitant des activités en aval. Donc, l'Ontario a accompli des progrès notables. J'ai lu le rapport de 700 pages du juge O'Connor, qui confirme la constitutionnalité de l'autre projet de loi. À mon avis, des progrès considérables ont été réalisés en Ontario et en Saskatchewan, et aussi au Québec, d'après ce que l'on me dit. Tout le monde s'entend pour dire que des progrès importants ont été réalisés, grâce à l'approche législative.

Cela dit, les ordres de faire bouillir l'eau sont à la hausse. La bactérie E. coli a été détectée cet été, à Montréal, dans des piscines locales. Or, malgré la mise en place de régimes de réglementation, la situation ne semble pas s'améliorer. La raison,

I think the reason for that is that while it is one thing to pass an act, it is another thing to implement an act. Therefore, I think there has been progress in Ontario and in Saskatchewan; there has been progress across the country. However, when I talk to officials — and I spoke to officials from every region of the country last week — all of them will tell you that we are lagging. Here is an example right before us: The Clean Drinking Water Act. Here is an act, on its face, pretty good but not implemented and not workable. The purpose of the other bill, in a nutshell, is to provide federal oversight to that act. As you may recall, we had the Auditor General lambasting the water regime in Canada as well as the provincial ability to even meet a voluntary standard. That was just last year, some four years after Walkerton. On paper: Yes, there is progress, but not satisfactory progress.

Senator Cochrane: In the dialogues that you have had with the various people from across the country, did you consult with the provinces and other parties who were drafting the bill? Could you please tell us about their response to your efforts?

Senator Grafstein: Well, I have had a bipolar response to my effort. At the officials' level, off the record, there has been tremendous support. There has not been one public official below ministerial level that has not complimented me for my efforts.

Senator Cochrane: In all of the provinces?

Senator Grafstein: Not in all of them, but in most. Quite frankly, senator, I have not spoken to the officials in all the provinces. However, I have spoken to senators and I have spoken to activists such as the Sierra Club and Ducks Unlimited in all the provinces. To be fair, I have not consulted ministries because when I do so here I get the public line: "Everything is moving along." I am just one senator. The research for that bill has come from me. I am responsible for it, I have done my own research and my own work on this, and I have not consulted with all the provinces. However, it would be a good idea for the Prime Minister to consult with the provinces when he has the Federal-Provincial-Territorial Meeting of Ministers in January. It would be a good idea for him to consult with them and see where they stand. If he concludes that there is tremendous progress and this would be useless work, I might accept that. I do not think he will find that.

Senator Cochrane: This bill does bring into effect all the provinces and federal government.

Senator Grafstein: It is a cooperative federalism effort.

Senator Cochrane: I am wondering if you have done any homework in that regard. I conclude that you have not.

Senator Grafstein: That is not fair. What I am saying is that I have not spoken to the ministries, but I have spoken to officials in practically all the regions and they have spoken to me. I did not know that there was even a group called the National Workshop on Watershed Conservation. I discovered this has been put together by a combination of former federal and provincial

à mon avis, est la suivante : c'est une chose que d'adopter une loi et une autre que de la mettre en œuvre. Par conséquent, des progrès ont été accomplis en Ontario, en Saskatchewan, dans toutes les régions du pays. Toutefois, les fonctionnaires que je rencontre — et j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des fonctionnaires de toutes les régions la semaine dernière —, me disent tous que nous sommes à la traîne. Prenons l'exemple de la Loi sur la qualité de l'eau. Voici une loi qui, de prime abord, semble très bonne, mais qui n'est pas mise en œuvre, n'est pas appliquée. L'autre projet de loi a pour but, de manière générale, de confier au gouvernement fédéral un rôle de surveillance. Vous vous souvenez peut-être du fait que la vérificatrice générale a dénoncé le régime des eaux en vigueur au Canada, tout comme la capacité des provinces de respecter même une norme volontaire. Elle l'a fait l'an dernier, soit quatre ans après l'affaire Walkerton. Oui, sur papier, il y a des progrès, sauf qu'ils laissent à désirer.

Le sénateur Cochrane : Vous dites avoir eu des discussions avec diverses personnes à l'échelle du pays. Avez-vous consulté les provinces et les rédacteurs du projet de loi? Comment ont-ils réagi à vos efforts?

Le sénateur Grafstein : J'ai eu droit à des réactions différentes. Les fonctionnaires, officieusement, ont grandement appuyé mes efforts. Il n'y a pas un seul fonctionnaire, peu importe son niveau, qui n'a pas approuvé ma démarche.

Le sénateur Cochrane : Dans toutes les provinces?

Le sénateur Grafstein : Dans la plupart d'entre elles. Honnêtement, sénateur, je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des fonctionnaires dans toutes les provinces. Toutefois, j'ai parlé à des sénateurs, des militants de groupes comme le Sierra Club et Canards Illimités qui sont présents dans toutes les provinces. Pour être juste, je n'ai pas consulté les ministères parce que, quand je le fais, j'ai droit à la réponse suivante : « Tout progresse normalement. » Je ne suis qu'un sénateur parmi d'autres. C'est moi qui ai fait les recherches pour le projet de loi. J'en suis responsable. J'ai fait tout le travail, mais je n'ai pas consulté toutes les provinces. Toutefois, il serait bon que le premier ministre demande l'avis des provinces lors de la rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux qui va avoir lieu en janvier. Il serait bon qu'il les consulte, qu'il sache quelle est leur position. S'il arrive à la conclusion que des progrès énormes ont été accomplis et que ce projet de loi est inutile, j'accepterai peut-être son constat. Mais je ne crois pas que ce sera le cas.

Le sénateur Cochrane : Le projet de loi interpelle toutes les provinces et le gouvernement fédéral.

Le sénateur Grafstein : Il favorise le fédéralisme coopératif.

Le sénateur Cochrane : Je me demande si vous vous êtes penché sur cet aspect-là de la question. Je n'ai pas l'impression que vous l'avez fait.

Le sénateur Grafstein : Vous êtes injuste. Ce que je dis, c'est que je n'ai pas consulté les ministères, mais je me suis entretenu avec des fonctionnaires dans presque toutes les régions. Je n'étais même pas au courant de l'existence de ce groupe de travail national sur la conservation des bassins hydrographiques, un groupe qui a été mis sur pied par d'anciens fonctionnaires

officials, and citizens. They were all there at the workshop, and I will leave this file for you. This is from Quebec, and another from the Fraser Valley. Here is one from Moose Jaw, one from Dufferin, and here is one from South Tobacco Creek. I will give it to the committee and leave it for you.

You should call these people or at least the group to get a sense of whether they think this bill is important. I received unanimous support for this bill at this workshop. To my mind, I would rather listen to the people that are working at the job than people who are responsible for the job.

Senator Cochrane: I asked you the question because this deals with provincial and federal people, and it is going to be an agreement with the federal and provincial ministers. This bill emphasizes a need to map out the groundwater aquifers or the watersheds right across the country. Can you tell me how many aquifers and watersheds we are talking about?

Senator Grafstein: That is exactly the point of the bill. We do not know. Nobody knows.

Senator Cochrane: Could you say whether there are hundreds or thousands or millions? Could you give me an overall figure? What do you think? You have done a lot of homework on this, senator; you have some idea.

Senator Grafstein: I have not calculated the number of aquifers. I do not think anyone knows. That is the very purpose of the bill — to find out. I will tell you what we do know in Canada: we know about oil reserves and gas reserves, but we do not know about water reserves.

Senator Cochrane: We know about oil and gas.

The Chair: To confirm that, I am trying to find where in the bill it says “aquifers” because I do not think it does.

Senator Cochrane: It does include watersheds.

The Chair: That is surface water.

Senator Grafstein: To be fair, we are talking about source water, so the source water would include aquifers. I have not specifically dealt with aquifers because there are a number of ways of defining the issue. Rather than getting into a nitpicking definition I thought I would deal with source water in the watersheds, which has become the modality of looking at source water. These are changing definitions, but I accept what the senator says.

We do not know the number of aquifers or source water. We know that there are many aquifers and much work has been done on them, but the work is not a priority.

The Chair: I have to point out that this committee has issued a report that points out specifically that we do not know. No one can tell us the answer to that question.

Senator Cochrane: Is it possible to find out?

fédéraux et provinciaux, et aussi des citoyens. Ils ont organisé un colloque. J'ai ici un dossier, que je vais vous laisser. Il y avait des représentants du Québec, de la vallée du Fraser, de Moose Jaw, de Dufferin, de South Tobacco Creek. Je vais déposer le document auprès du comité.

Vous devriez communiquer avec ces personnes, ou à tout le moins avec le groupe, pour savoir si, à leur avis, le projet de loi est important. Elles l'ont appuyé à l'unanimité. En ce qui me concerne, je préfère écouter les gens qui travaillent sur le terrain plutôt que les décideurs.

Le sénateur Cochrane : Si je vous ai posé la question, c'est parce que le projet de loi vise les provinces et le gouvernement fédéral. Un accord doit être conclu entre les ministres fédéral et provinciaux. On met l'accent sur la nécessité de cartographier les aquifères ou les bassins hydrographiques à l'échelle nationale. Combien y en a-t-il, le savez-vous?

Le sénateur Grafstein : C'est ce que propose le projet de loi. Nous ne le savons pas. Personne ne le sait.

Le sénateur Cochrane : Y en a-t-il des centaines, des milliers, des millions? Pouvez-vous me donner un chiffre global? Combien y en a-t-il, à votre avis? Vous avez fait beaucoup de recherches là-dessus, sénateur. Vous devez en avoir une idée.

Le sénateur Grafstein : Je n'ai pas fait l'inventaire des aquifères qui existent. À mon avis, personne ne le sait. C'est là l'objectif même du projet de loi — les recenser. S'il y a un sujet que nous connaissons bien au Canada, c'est celui des réserves pétrolières et gazières, mais pas celui des réserves hydriques.

Le sénateur Cochrane : Le pétrole et le gaz sont des sujets que nous maîtrisons bien.

Le président : J'essaie de voir où il est question des « aquifères » dans le projet de loi. Je ne pense pas qu'on en parle.

Le sénateur Cochrane : Il fait référence aux bassins hydrographiques.

Le président : Ce sont-là des eaux de surface.

Le sénateur Grafstein : Pour être juste, il est question de sources d'eau potable, ce qui englobe les aquifères. Je n'ai pas abordé de manière explicite le sujet, car il y a plusieurs façons de le définir. Au lieu de me lancer dans une définition trop détaillée, j'ai préféré parler des bassins hydrographiques, qui comprennent les sources d'eau potable. Les définitions évoluent, mais je comprends ce que dit le sénateur.

Pour ce qui est des aquifères et des sources d'eau potable, nous ne savons pas combien il y en a. Nous savons qu'il y en a beaucoup et qu'ils ont fait l'objet de nombreuses études, sauf qu'elles ne constituent pas une priorité.

Le président : Je tiens à signaler que le comité a publié un rapport qui précise que nous n'avons pas la réponse à cette question. Personne n'est en mesure de nous fournir ce renseignement.

Le sénateur Cochrane : Est-il possible de savoir combien il y en a?

The Chair: Yes, when the federal government decides to spend enough money to lead the research on it, then it will be possible to find the answer. That is exactly the point we made in the report.

Senator Cochrane: What level of funding would be needed to achieve this answer?

Senator Grafstein: Could I wait to respond to that important question? The question should first be asked of those departments that are already trying to do this to see what they estimate it would be. I would think that it would be a very large number. The question is how much, how fast and how quickly we can do it.

I have learned from my experience that when we take on a countrywide issue, the costs come down; the costs do not go up. In other words, once we develop a template as to how to do it scientifically and effectively, the costs come racing down. It is the same as the impact with computers: the smaller they get, the more powerful they become and the cheaper they are. The oil and gas experience will give you that. It is faster and cheaper today to drill deep for oil and water than it was years ago.

I will come back to you on that, senator, before the hearing is finished.

Senator Cochrane: Every time you start something, and this is the beginning of something, the price does not go down; it escalates. I look at buildings today, but that is a sideline, senator.

Senator Grafstein: It is an important question. I will try to address it. It might be useful to ask the government officials about this because maybe that is another invisible barrier. I do not believe it is.

Senator Cochrane: What happens if the provinces do not agree to this bill?

Senator Grafstein: There is federal override.

The Chair: That is not contemplated in this bill.

Senator Grafstein: No, but if this effort fails, my next approach would be to come back with another bill to provide federal override.

The Chair: However, in the bill before us, the answer to the question with respect to the provinces not agreeing is that nothing would happen.

Senator Grafstein: It is a mandatory requirement. Under the other bill, there was a voluntary requirement for the provinces or the federal government to enter into the agreements. My bill mandates the government to enter into it and then to account for

Le président : Oui, quand le gouvernement fédéral acceptera de dépenser suffisamment d'argent pour mener des études là-dessus. Nous le saurons à ce moment-là. C'est exactement ce que nous disons dans le rapport.

Le sénateur Cochrane : Quel niveau de financement serait nécessaire pour obtenir cette réponse?

Le sénateur Grafstein : Puis-je faire un commentaire avant de répondre à cette question importante? Il faudrait d'abord demander aux ministères qui se penchent déjà là-dessus de nous dire combien d'argent, à leur avis, il faudrait consacrer à cette initiative. Je pense qu'il en faudrait beaucoup. La question est de savoir combien cela va nous coûter, et si la recherche pourrait se faire rapidement.

J'ai appris, par expérience, que lorsque l'on s'attaque à un problème d'envergure nationale, les coûts diminuent. Ils n'augmentent pas. Autrement dit, lorsque l'on met au point un modèle qui nous permet de trouver une solution scientifique et efficace à un problème, les coûts diminuent rapidement. On remarque la même chose du côté des ordinateurs : plus leur taille est petite, plus ils sont puissants et plus leur coût diminue. Il en va de même pour le secteur pétrolier et gazier. Aujourd'hui, le forage en profondeur dans le cas du pétrole et de l'eau se fait plus rapidement et coûte beaucoup moins cher que dans le passé.

Je vais toutefois revenir sur ce point, sénateur, avant la fin de la réunion.

Le sénateur Cochrane : Chaque fois que l'on commence quelque chose, comme dans ce cas-ci, le prix, au lieu de diminuer, augmente de façon radicale. Je pense, par exemple, aux immeubles que l'on construit aujourd'hui. Mais je m'écarte du sujet, sénateur.

Le sénateur Grafstein : C'est une question importante, et je vais essayer d'y répondre. Il serait peut-être utile de demander aux fonctionnaires ce qu'ils en pensent. Ils considèrent peut-être cela comme un autre obstacle invisible. Je ne crois pas que ce soit le cas.

Le sénateur Cochrane : Que va-t-il arriver si les provinces rejettent le projet de loi?

Le sénateur Grafstein : Le gouvernement fédéral peut imposer sa volonté.

Le président : Ce n'est pas ce que prévoit le projet de loi.

Le sénateur Grafstein : Non, mais si cette initiative échoue, je présenterai un autre projet de loi qui accordera au gouvernement fédéral le pouvoir d'imposer sa volonté.

Le président : Toutefois, pour ce qui est du projet de loi dont nous sommes saisis, si les provinces le rejettent, rien ne va se passer.

Le sénateur Grafstein : Il impose une obligation. L'autre projet de loi reposait sur une approche volontaire : les provinces ou le gouvernement fédéral pouvaient, s'ils le voulaient, conclure des ententes. Le projet de loi que j'ai déposé oblige le gouvernement

the reason, obviously, if it cannot. To my mind, it puts pressure on the federal government to take leadership, so the thrust is different.

The Chair: The answer is nothing would happen if the provinces do not come to an agreement, under this bill.

Senator Mitchell: Senator Grafstein, this is excellent and inspirational. You are absolutely right, and something needs to be done.

I would like to make a comment about Senator Cochrane's request as to whether or not you have consulted the provinces. It seems to me she should be equally interested in the fact that the Prime Minister, Mr. Harper, is notorious for never speaking to the provinces, and I could list the places where it should be done and has not occurred.

I come from Alberta and I am concerned about the issue of water as it affects Albertans and Canadians. Specifically with Alberta, it is clear that there are demonstrably reduced water flows over the last few decades, probably 40 per cent or 50 per cent reduced. There are serious implications for agriculture, not to mention general water usage.

There is massive use of water by the oil sands, much of it fresh water. They are making every effort to use non-potable water. There is a demonstrable recession of glaciers. Everybody knows it in Alberta; it is obvious there are clear water problems.

I congratulate you on doing this, and I encourage the Senate and, ultimately, the House of Commons to support this bill. Something needs to be done.

You said that Canada uses a great deal more water than the U.S. Do the oil sands have a lot to do with that reason?

Senator Grafstein: It is our mindset. The first thing we learn in school is that Canada is a country of limitless resources, that we are profligate when it comes to water. We always have been profligate, and UN statistics demonstrate that we are the highest per capita users of water in the world. We look around, see lakes, streams and rivers, and think we have so much water. There is an interesting statistic in one of Mr. Turner's statements. I just discovered it, and it is on page 156, where Mr. Turner remarks that we are one of the most fortunate nations on earth because of our total water supply. Mr. Turner wrote:

The total flow of all our rivers has been estimated at about 2.5 billion cubic feet per second, which is equivalent to 70,000 gallons per day per person in Canada. Just compare this to our next-door neighbour the United States, whose total river

fédéral à conclure un accord et, s'il ne parvient pas à le faire, à expliquer pourquoi il a échoué dans ses efforts. À mon avis, le projet de loi pousse le gouvernement fédéral à faire preuve de leadership.

Le président : Rien ne va se passer si les provinces ne concluent pas un accord en vertu du projet de loi.

Le sénateur Mitchell : Sénateur Grafstein, je trouve cette initiative excellente. C'est une véritable source d'inspiration. Vous avez tout à fait raison. Il faut faire quelque chose.

J'aimerais faire un commentaire relativement à la question du sénateur Cochrane qui vous demandait si vous aviez consulté les provinces. Il me semble que cela l'intéresserait tout autant de savoir que le premier ministre, M. Harper, est reconnu pour ne jamais adresser la parole aux provinces. Je pourrais d'ailleurs vous dresser une liste des dossiers où cela aurait dû être fait, mais pour lesquels il n'y a pas eu de consultation.

Je viens de l'Alberta et je m'inquiète de la situation de l'approvisionnement en eau, tant pour les Albertains que pour les Canadiens dans leur ensemble. Dans le cas particulier de l'Alberta, il est clair que les débits d'eau ont diminué de façon démontrable, peut-être dans une proportion de 40 ou 50 p. 100, au cours des dernières décennies. Cette réduction a des conséquences graves pour l'agriculture, sans parler de la consommation courante.

Le secteur des sables bitumineux utilise de grandes quantités d'eau, de l'eau douce dans la plupart des cas. Cette industrie met tout en œuvre pour utiliser de l'eau non potable. Il est établi que les glaciers perdent du terrain. Tout le monde est au courant en Alberta; il est évident qu'il y a des problèmes au niveau de la salubrité de l'eau.

Je vous félicite pour votre initiative et j'encourage le Sénat et, éventuellement, la Chambre des communes à appuyer ce projet de loi. Il faut agir.

Vous avez indiqué que le Canada consomme beaucoup plus d'eau que les États-Unis. Est-ce que cela est en grande partie attribuable aux sables bitumineux?

Le sénateur Grafstein : C'est notre état d'esprit. La première chose qu'on nous enseigne à l'école, c'est que le Canada est un pays pouvant compter sur des ressources illimitées et que nous pouvons utiliser l'eau sans compter. Nous avons toujours fait montre d'une prodigalité extrême comme en font foi les statistiques des Nations Unies qui révèlent que nous sommes les plus grands consommateurs d'eau par habitant au monde. En regardant autour de nous, nous voyons tous ces lacs, ces ruisseaux et ces rivières et nous nous disons que nous avons tellement d'eau à notre disposition. Il y a une statistique intéressante dans l'ouvrage de M. Turner. Je viens tout juste de tomber dessus; c'est à la page 156. M. Turner souligne que nous sommes l'une des nations les plus privilégiées au monde en raison des grandes quantités d'eau auxquelles nous avons accès.

Il écrit que le débit total de l'ensemble de nos rivières et de nos fleuves a été estimé à environ 2,5 milliards de pieds cubes par seconde soit l'équivalent de 70 000 gallons par jour par personne au Canada. En guise de comparaison, nos voisins immédiats, les

flow amounts to 1.8 billion or little more than 5,000 gallons per day for each person in the country. And even at that the United States is fortunate compared to some other nations in the world.

Even in 1965 we had this belief, and I obviously wrote that. I cannot remember writing it, but I am sure I dug out the statistics that demonstrated that we were using 70,000 gallons of water per day. I do not know what those numbers would be today, but the most recent UN statistics demonstrate that Canada uses five or ten times more water than any other country in the world. We believe in it. Water is a part of our big Canada. Water is part of our attitude of from sea to sea to sea, from to coast to coast to coast, land of limitless lakes, the Great Lakes. We believe that. It is hard to change our idea that we have limitless water. That is part of the problem with our policy.

Senator Mitchell: In the midst of what is generally a very serious problem, it is clearly a particularly serious problem for Aboriginal communities.

Senator Grafstein: The worst.

Senator Mitchell: It is unacceptable. What implications would this bill have for Aboriginal communities? Certainly in that area there can be no question of constitutional overlap.

Senator Grafstein: My advice to the Prime Minister would be to begin mapping in the Aboriginal communities. It is absolutely disastrous there, as Senators Adams, Watt and Sibbeston know. They are having troubles with the fishery and drinking water. Water is their source of life. One of the Aboriginal gods is a water god. At the end of the day, it is a huge crisis for them, and it is a shame; it is a scandal.

I tell this story over and over again, and forgive me for that, but I cannot get it out of my head. Three or four years ago, Dennis Mills, a former member of Parliament, and I, who were working on this issue, were involved in a water conference in an Aboriginal community north of Toronto. A woman from Grassy Narrows said that the situation in her reservation was so bad that, when she decided she was going to have a baby, she had to leave the reservation for three years to cleanse her womb so that the child would not be born deformed because of the chemicals in the water.

I have told that story in the Senate. People are shocked, yet we do nothing. That story galvanized me to do more, to ask: How can we let that happen in Canada in the 21st century? It is a horrible situation, and it is not getting any better.

États-Unis, avaient un débit total de 1,8 milliard de pieds cubes par seconde soit un peu moins de 5 000 gallons par jour par habitant. Il précise en outre que les États-Unis figurent également parmi les privilégiés, comparativement à d'autres pays de la planète.

C'est ce que nous croyions déjà en 1965 et, de toute évidence, c'est ce que j'ai moi-même écrit à l'époque. Je ne me souviens pas d'avoir rédigé cela, mais je puis vous assurer que j'ai bel et bien compilé des statistiques démontrant que nous utilisions 70 000 gallons d'eau par jour. Je ne sais pas quelles proportions ces chiffres atteindraient aujourd'hui, mais les plus récentes données des Nations Unies indiquent que le Canada consomme de 5 à 10 fois plus d'eau que tout autre pays du monde. Nous y croyons volontiers. L'eau est l'une des caractéristiques fondamentales de notre grand pays. L'eau est à la base de notre attitude : d'un océan à l'autre, territoire aux innombrables lacs, les Grands Lacs. C'est ce que nous pensons. Cette perception d'un approvisionnement illimité en eau est bien ancrée en nous. C'est l'un des facteurs qui entravent nos politiques en la matière.

Le sénateur Mitchell : Au cœur de ce problème très grave pour l'ensemble du pays, il est manifeste que la situation est particulièrement criante au sein des collectivités autochtones.

Le sénateur Grafstein : Plus grave que partout ailleurs.

Le sénateur Mitchell : C'est tout à fait inacceptable. Quelles seraient les conséquences de ce projet de loi pour les collectivités autochtones? Il est bien certain qu'à ce chapitre, la question du chevauchement constitutionnel n'entrerait pas en jeu.

Le sénateur Grafstein : Si j'avais un conseil à donner au premier ministre, ce serait de débiter l'effort de cartographie par les collectivités autochtones. La situation y est totalement désastreuse, comme les sénateurs Adams, Watt et Sibbeston le savent pertinemment. Les Autochtones éprouvent des difficultés pour ce qui est de la pêche et de l'eau potable. L'eau est leur source de vie. Un de leurs dieux est une divinité marine. Tout bien considéré, les Autochtones vivent une crise très grave, et c'est une situation honteuse, un véritable scandale.

Je raconte sans cesse la même histoire, et je vous prie de m'en excuser, mais je n'arrive pas à l'oublier. Il y a trois ou quatre ans, Dennis Mills, un ancien député, et moi-même, qui travaillions sur ce dossier, avons participé à une conférence sur l'eau qui se tenait dans une collectivité autochtone du nord de Toronto. Une femme de Grassy Narrows nous a alors indiqué que la situation s'était détériorée à un point tel dans sa réserve que, lorsqu'elle a décidé d'avoir un enfant, elle a dû quitter la communauté pendant trois ans, question de se purifier l'utérus pour que l'enfant ne naisse pas avec des malformations en raison des produits chimiques contenus dans l'eau.

J'ai parlé de ce cas devant le Sénat. Les gens sont bouleversés, mais nous n'agissons pas. Cette histoire m'a incité à en faire davantage en me demandant comment nous pouvions laisser de telles choses se produire au Canada au XXI^e siècle. C'est une situation horrible, et elle ne fait que se détériorer.

Senator Mitchell: I was compelled by your point that we do not track public health statistics on the health implications of bad water and incidence of disease and illness because of it. Would this bill allow for that, or would that be another issue?

Senator Grafstein: No, I think the other bill would, because the government would have to take it seriously. It is my view that with my clean drinking water bill we would be reducing the cost to the Canadian taxpayer because we would be reducing health costs. The 17,000 people in Vancouver represent not only a direct cost to the health system; while in addition, those people are off work. I believe there is a cost benefit analysis to be done on this issue.

We have been profligate with water. We do not charge very much for it. We could charge a little more, which would go a long way. In Toronto, for example, one third of the existing water system leaks. In Toronto, the system only provides two thirds of the water I pay for. There must be an infusion into capital infrastructure.

I am working on an infrastructure bill as well, because, when you identify a problem, I believe that you are compelled to try to deal with it from the financial aspect. In the next month or two I hope to have completed my work on an infrastructure bill that will deal with the question of renovating water systems across Canada on a cost-effective basis.

Senator Brown: Senator Grafstein, your bill has an admirable target. No one would oppose healthy drinking water. However, we have completely missed the level of government that is responsible for this issue. Municipal governments everywhere are responsible for the drinking water that goes through their pipelines. In the Walkerton tragedy, the people who were supposedly testing the water were not doing so. The authorities tried to put them in jail, but I think they were only reprimanded, although a number of people died.

The Aboriginal situation cannot be solved with a federal bill; it has to be solved with a water treatment plant on-reserve that meets a certain healthy standard. I have personal knowledge of projects in Alberta. The Kneehill Water Commission tried to build a pipeline from the Red Deer River to various towns. They also tried to sell the idea to farmers with the idea that they would be able to shut down their wells and use pipeline water. Unfortunately, the price became too high. They told farmers it would cost \$40,000 to connect to the water pipeline, plus the cost of the water. As a result, the farmers decided to wait for their wells to run dry and then buy a share, if they needed to.

Le sénateur Mitchell : J'ai bien relevé votre argument quant à l'absence de suivi statistique en santé publique relativement aux conséquences de la contamination de l'eau et à l'incidence des problèmes de santé qui y sont attribuables. Est-ce que ce projet de loi permettrait un tel suivi, ou est-ce que cela devrait s'inscrire dans une autre démarche?

Le sénateur Grafstein : Non, je crois que l'autre projet de loi permettrait de tenir compte de cet aspect étant donné que le gouvernement serait tenu de prendre la question très au sérieux. Selon moi, mon projet de loi sur l'eau potable saine se traduirait par des économies pour le contribuable canadien parce qu'il diminuerait les coûts en matière de santé. La contamination de 17 000 personnes à Vancouver représente non seulement un coût direct pour le système de santé, mais aussi une perte de productivité lorsque ces personnes doivent s'absenter du travail. Je pense qu'il y a lieu d'effectuer une analyse coûts-avantages à ce sujet.

Nous avons toujours été très prodigues avec notre eau. Nous y donnons accès à bon prix. Nous pourrions demander un peu plus, ce qui nous permettrait de faire beaucoup de choses. À Toronto, par exemple, des fuites affectent le tiers du système d'aqueduc existant. Ainsi, le système ne parvient qu'à fournir les deux tiers de l'eau pour laquelle je paie. Il faut investir dans l'infrastructure.

Je travaille également sur le projet de loi touchant les infrastructures parce que, à partir du moment où vous relevez un problème, je crois que vous devez essayer de trouver des solutions du point de vue financier. D'ici un mois ou deux, j'espère avoir terminé mon travail sur le projet de loi concernant les infrastructures qui visera la rénovation des systèmes canadiens d'approvisionnement en eau de la manière la plus rentable possible.

Le sénateur Brown : Sénateur Grafstein, votre projet de loi a un objectif fort louable. La salubrité de l'eau potable est un but qui fait l'unanimité. Cependant, nous passons totalement à côté de la question pour ce qui est de l'ordre de gouvernement responsable. Ce sont les administrations municipales de tout le pays qui sont responsables de l'eau potable qui circule dans leurs aqueducs. Lors de la tragédie de Walkerton, les gens qui étaient censés effectuer des tests sur l'eau ne l'ont tout simplement pas fait. Les autorités ont tenté de les faire incarcérer, mais je pense que les coupables vont s'en tirer avec de simples réprimandes, même si des personnes sont décédées.

Ce n'est pas un projet de loi fédéral qui va régler la situation des Autochtones. Il faut que des usines de traitement d'eau satisfaisant à des normes minimales de salubrité soient installées dans les réserves. Je suis au fait de certains projets en cours en Alberta. La Kneehill Water Commission a essayé de construire un canal d'adduction pour alimenter en eau différentes villes à partir de la rivière Red Deer. On a essayé de vendre le concept aux agriculteurs qui pouvaient ainsi fermer leurs puits privés pour utiliser l'eau provenant de cette nouvelle source. Malheureusement, le prix est devenu trop élevé. On a dit aux agriculteurs qui leur en coûterait 40 000 \$ pour se raccorder au

As a result, although the Knee Hill Water Commission line had the capacity to pump 20,000 cubic metres of water a day, it was pumping less than 6,000.

On behalf of some of the people in one of the towns involved, I told the Minister of the Environment in Alberta, who is responsible at the provincial level, that the situation was getting dangerous, because when you inject water into a pipeline, you have to put colouring in it every 20 miles. This was a 65-mile-long pipeline and, because the water flow was so low, the pipeline was not even full. Within two days of my telling him that it was a dangerous situation, there was a boil-water advisory in Beiseker and Irricana. It was not entirely due to the treatment plant; it was because there was a huge amount of rainfall in the Red Deer River that overwhelmed the capacity of the filtration lagoons at Drumheller, which was the source for the pipeline. It was temporary, but it was also dangerous.

My point is that a number of things can happen overnight, and I do not think federal regulation will solve those problems. I cannot imagine how many communities in this country have leaking water systems. Pipelines built 40 or 50 years ago are rusting out and need to be replaced. There is no question about it. The local people have to test that water every few hours, or at least daily. I know of one town just outside of Calgary that is testing its water every eight hours. If that breaks down, people will be ill.

Bottled water is the biggest sales coup in the world. We never needed to drink bottled water, and we still do not need to drink bottled water. People are supposedly bringing water all the way from Fiji and charging \$4 a bottle. In New York, they found that most people who were bottling water were actually using tap water out of the New York system.

Senator Grafstein: As they do in Canada.

Senator Brown: Finally, on the oil sands, I brought some graphs with me today and gave them to Senator Banks. *Maclean's* magazine has said that the oil sands are pumping the Athabasca River dry. In fact, 80 per cent to 90 per cent of the tailing water is being recycled through the system. Less than 10 per cent of the water pumped out of the Athabasca River is lost. The Athabasca River has what they call a "red zone." Any time the red zone is reached, they have to quit drawing water from the river, and the red zone has never been reached.

The Chair: I think that Senator Grafstein will make the point, but I want to do so, too, the coming out of the end of the tap thing is addressed in a different bill, is it not?

canal d'adduction et qu'il leur faudrait en plus défrayer le coût de l'eau. Les agriculteurs ont donc décidé d'attendre que leurs puits se tarissent avant de se porter acquéreurs, au besoin, d'une part du réseau. En conséquence, malgré une capacité de 20 000 mètres cubes d'eau par jour, le réseau de la Kneehill Water Commission en pompait moins de 6 000.

Au nom de certains représentants de l'une des villes touchées, j'ai indiqué au ministre de l'Environnement de l'Alberta, le responsable à l'échelon provincial, que la situation devenait dangereuse, car lorsque vous transportez de l'eau dans un tel pipeline, il faut mettre du colorant à tous les 20 milles. Comme les canalisations avaient 65 milles de longueur et que le débit était si faible, le pipeline n'était même pas rempli. À peine deux jours après que je l'eus informé des risques encourus, un avis d'ébullition d'eau était émis pour Beiseker et Irricana. La situation n'était pas entièrement attribuable à l'usine de traitement d'eau; en raison de pluies diluviennes venues grossir la rivière Red Deer, les bassins de filtration de Drumheller, source du canal d'adduction, ne suffisaient plus à la tâche. La situation n'était que temporaire, mais n'en restait pas moins dangereuse.

Je voulais seulement faire valoir que bien des problèmes peuvent survenir sans crier gare, et je ne crois pas que la réglementation fédérale soit la solution. J'ai peine à m'imaginer le nombre de collectivités canadiennes aux prises avec un réseau d'aqueduc qui fuit. Les canalisations construites il y a 40 ou 50 ans sont rongées par la rouille et doivent être remplacées. Cela ne fait aucun doute. Les autorités locales doivent effectuer des tests sur l'eau une ou plusieurs fois par jour. Je connais une ville située juste à l'extérieur de Calgary qui doit tester son eau à toutes les huit heures. S'il y a des manquements à cet égard, les gens seront malades.

L'eau embouteillée est le plus gros coup de marketing de l'histoire. Nous n'avons jamais eu besoin de boire de l'eau embouteillée, et cela n'est toujours pas nécessaire aujourd'hui. On prétend faire venir de l'eau d'aussi loin que les îles Fidji et on en demande 4 \$ la bouteille. À New York, on a découvert que la plupart des entreprises d'embouteillage utilisaient l'eau du robinet provenant du réseau d'aqueduc new yorkais.

Le sénateur Grafstein : On fait la même chose au Canada.

Le sénateur Brown : Finalement, pour ce qui est des sables bitumineux, j'ai apporté aujourd'hui quelques graphiques que j'ai remis au sénateur Banks. Selon le magazine *Maclean's*, l'exploitation des sables bitumineux serait en train de mettre à sec la rivière Athabasca. En réalité, de 80 à 90 p. 100 de l'eau de décantation des résidus est recyclée dans le système. Moins de 10 p. 100 de l'eau pompée de la rivière Athabasca est perdue. On a établi ce qu'on appelle une « zone rouge » sur la rivière Athabasca. Toutes les fois qu'on atteint cette zone, il faut cesser de puiser l'eau de la rivière, mais cette situation ne s'est pas encore produite.

Le président : Je suppose que le sénateur Grafstein voudra faire valoir cet argument, mais je crois bien que la question de la limite d'approvisionnement est abordée dans un autre projet de loi. Est-ce bien cela?

Senator Grafstein: That is Bill S-206.

Senator Brown, I agree with practically everything you have said, but I think you should look at the purposes of the federal government's criminal law power. The purpose is not to put people in jail but to change conduct and to have people avoid falling below a criminal standard. The purpose of my bill is not to put people in jail but to know that there is an enforceable law that says if you do not do what you are supposed to do, the criminal law could take effect.

Harry Truman was once asked what he thought his role was as president of the United States. He said that his role was very simple; it was to get people to do what they were hired to do in the first place.

Criminal power is essentially warning people that they have to do the job that they were hired to do in the first place, which is to provide good drinking water or good governance to the public. That is the purpose of the criminal power — not to put people in jail but to change conduct.

Senator Brown: Senator Grafstein, if your bill said only that you wanted to have a criminal law bill that said the people at the municipal level that are testing the water are responsible for either shutting the system down when it is not healthy water or ensuring that it is healthy water by treating it with whatever chlorine or sediment treatments it needed and it ended there, then I would say you are 100 per cent on the mark and that is what you should do. You should pass a bill that says it is illegal to work in a municipal water system and not provide healthy water, period, and here is the penalty — three years, five years, 10 years in jail or whatever.

All I am saying is that this happened so fast in a period of hours. If these municipal people do not do their job, then you should give them a penalty, absolutely. You should throw them in jail because they are risking people's lives. People are in danger and may actually die from their actions. They have the kind of responsibility that an airline pilot has to ensure that he does everything he can to get people from one point to another and get them there safely.

It is very important if it becomes just a criminal bill. However, when you talk about identifying areas of the Great Lakes and streams that are being polluted, we already have some laws on that. I would say instead, let us make the federal law that you are proposing a little stronger law. For example, in B.C. recently a contractor dug up an oil line and sprayed an entire neighbourhood with crude oil. Those actions should have some very strong federal reactions. People should be held responsible, by huge fines or jail terms.

Le sénateur Grafstein : C'est le projet de loi S-206.

Sénateur Brown, je suis d'accord avec presque tout ce que vous avez dit, mais je pense que vous devriez vous interroger sur les fins du pouvoir pénal du gouvernement fédéral. Il ne s'agit pas d'incarcérer des gens, mais bien de changer les comportements et d'éviter toute action criminelle. Mon projet de loi ne vise pas à mettre des coupables en prison, mais plutôt à sensibiliser les gens à l'existence d'une loi applicable pour qu'ils sachent qu'ils s'exposent à des sanctions pénales s'ils ne font pas ce qu'ils sont censés faire.

On a déjà demandé à Harry Truman comment il percevait son rôle de président des États-Unis. Il a répondu que son rôle était très simple : il devait s'assurer que les gens s'acquittaient bel et bien du mandat qui leur avait été confié.

L'application du pouvoir pénal revient essentiellement à aviser les gens qu'ils doivent s'acquitter de leur mandat qui peut consister à fournir de l'eau potable de qualité ou à assurer une saine administration publique. C'est l'objectif visé avec l'application du pouvoir pénal — on ne veut pas incarcérer les gens, mais bien changer leur comportement.

Le sénateur Brown : Sénateur Grafstein, si vous présentiez uniquement un projet de loi de nature pénale qui indiquerait seulement que les instances municipales responsables des tests sur l'eau doivent fermer le réseau lorsque l'eau n'est pas salubre ou veiller à ce que l'eau soit potable en la traitant avec le chlore ou les sédiments requis, et si vous vous en teniez à cela, je vous dirais que vous visez tout à fait dans le mille, et c'est exactement ce que vous devriez faire. Vous devriez présenter un projet de loi qui établit qu'il est illégal pour tout responsable d'un réseau d'aqueduc municipal de ne pas fournir de l'eau salubre, et qu'une peine — trois ans, cinq ans, dix ans d'incarcération ou peu importe — s'applique.

Je veux seulement souligner que la situation peut se détériorer en l'espace de quelques heures. Si les employés municipaux ne font pas leur travail, il ne fait aucun doute qu'ils devraient encourir une peine. Vous devriez les envoyer en prison parce qu'ils mettent en péril la vie des gens. Les citoyens sont en danger et certains peuvent même en mourir. C'est une responsabilité qui s'apparente à celle d'un pilote d'avion qui doit s'assurer de faire le nécessaire pour transporter ses passagers d'un endroit à un autre en toute sécurité.

Ce serait un projet de loi très important s'il pouvait se limiter au seul aspect pénal. Cependant, lorsqu'il est question de déterminer quels secteurs des Grands Lacs et quels cours d'eau sont pollués, il faut bien dire qu'il existe déjà des mesures législatives pour ce faire. Je dirais que nous devrions plutôt donner plus de mordant à la loi fédérale que vous proposez. Par exemple, en Colombie-Britannique, un entrepreneur a récemment excavé une conduite de pétrole et tout un quartier s'est retrouvé à baigner dans le brut. De tels agissements devraient avoir des échos retentissants à l'échelon fédéral. De très lourdes amendes ou des sentences d'emprisonnement doivent être imposées pour que les gens soient tenus responsables de leurs actes.

As far as the watersheds and the aquifers go, at least in Alberta — I know, because I deal with the people who do this — every time a well is drilled it is logged. They have been logged for 40 years. When my company does a rezoning or a subdivision, we have to pull the log wells from 40 years back in a given area around a proposed subdivision and do a computer projection of what the drawdown would be if a certain number of wells were drilled in that aquifer.

I know this will sound a little crazy but it is also true; I have a rural well where I live that went dry years ago. We drilled a new well and then my neighbours asked me to testify on what was happening with coal bed methane because when you create a differential between the pressures in certain aquifers, whether they are natural gas, coal bed methane or water, one moves into the other.

I testified before the Alberta Utilities Board and said that methane gas was moving into my neighbour's well. When I drilled a well, methane moved into it about a year and a half after I did that testimony. When I go home on Friday, I will be able to turn on the bathroom taps and light them with a match. That will continue for 10 or 15 seconds. Charges of gas will come out of the taps and it will be a blue flame.

What I am trying to get at here is that no matter what it is, it is a municipal issue in terms of preventing people from dying. If Senator Grafstein's bill is to punish those who do not do every possible thing they can do, then I am 100 per cent for it. However, I think the municipal water systems in this country have been pretty good. Walkerton is the only one I know of that has been bad. I have heard about the Aboriginal systems but I blame that on whoever is supplying the water on the reserves — not on the federal government or provincial government.

The Chair: True. We must now conclude, honourable senators, but I want to point out that there is a separate bill of Senator Grafstein's that talks exactly about that. That is not this bill; it is Bill S-206 and we will be dealing with it shortly, I hope. It is what Senator Grafstein referred to as the downstream bill.

This is a different matter. It happens to deal with drinking water but this is the upstream bill, before the water gets into anyone's tap. Bill S-206 does exactly what you are talking about; this bill does not address that specifically because they are separate issues.

Senator Grafstein: I would welcome any amendments to the drinking water bill to strengthen it. The Senate is all about strengthening and improving bills. If Senator Brown feels that the downstream bill is not strong enough and the penalties are

Pour ce qui est des bassins hydrographiques et des aquifères, tout au moins en Alberta — je suis au courant, parce que je traite avec des gens concernés — tous les creusages de puits sont enregistrés. On tient ce registre depuis 40 ans. Lorsqu'une entreprise procède à un changement de zonage ou à une subdivision, il faut consulter le registre pour savoir quels puits ont été creusés au cours des 40 dernières années dans le secteur adjacent à la subdivision proposée et effectuer une projection informatique pour connaître le niveau de prélèvement atteint si un certain nombre de nouveaux puits étaient creusés dans l'aquifère en question.

Je sais que cela pourra vous paraître un peu étrange, mais c'est strictement la vérité. Je vis en milieu rural et j'ai un puits privé qui s'est tari il y a plusieurs années. Nous en avons creusé un nouveau et mes voisins m'ont demandé de témoigner relativement au méthane de houille, car nous avons créé des écarts de pression entre certains aquifères, ce qui a amené les couches de gaz naturel, de méthane de houille et d'eau à s'entremêler.

J'ai comparé devant la Commission des services publics de l'Alberta pour indiquer que le méthane se déplaçait vers le puits de mon voisin. Le méthane s'est infiltré dans mon propre puits environ un an et demi après ce témoignage. Au retour à la maison le vendredi, je peux ouvrir les robinets de la salle de bain et craquer une allumette. Le gaz sortant des robinets produit alors une flamme bleue qui dure de 10 à 15 secondes.

Je veux simplement faire ressortir la responsabilité des instances municipales qui doivent s'assurer que leurs citoyens sont à l'abri du danger. Si le projet de loi du sénateur Grafstein vise à punir ceux qui ne mettent pas tout en œuvre à cette fin, alors je l'appuie entièrement. Je dois toutefois préciser que les responsables municipaux des réseaux d'aqueduc font généralement de l'excellent travail au Canada. Walkerton a été la seule exception à cette règle. Je suis au courant des problèmes que vivent les Autochtones, mais il faut blâmer les responsables de l'approvisionnement en eau des réserves, pas le gouvernement fédéral ni la province.

Le président : C'est vrai. Chers collègues, nous devons mettre un terme à nos discussions et je tiens à signaler qu'un autre projet de loi du sénateur Grafstein traite précisément de cette question. Ce n'est pas celui-ci, mais bien le S-206 sur lequel nous devrions nous pencher sous peu, j'ose l'espérer. C'est celui que le sénateur Grafstein a appelé le projet de loi en aval.

Il traite d'un sujet différent. Il y est question d'eau potable, mais celui-ci est le projet de loi en amont qui s'intéresse à ce qui se produit avant que l'eau arrive à nos robinets. Le projet de loi S-206 vise exactement les objectifs dont vous nous avez parlé; celui-ci ne traite pas explicitement de ces questions car il s'agit de deux aspects distincts.

Le sénateur Grafstein : J'accueillerais favorablement toute proposition d'amendement au projet de loi sur l'eau potable afin de le rendre plus percutant. Le Sénat n'a-t-il pas pour fonction de renforcer et d'améliorer les projets de loi?

not strong enough, he can move an amendment and I certainly would support it.

The Chair: Thank you, Senator Grafstein. We may take you up on your offer to come back and speak to us again, depending on what our next witnesses on this bill say. Thank you very much.

Senator Grafstein: I will leave these watershed projects across Canada with you. This may be part of your formal record, if the committee agrees.

The Chair: Absolutely. That is perfectly in order. In fact, that may provide us with an excellent source of witnesses to come and speak further to this bill.

The committee adjourned.

Si le sénateur Brown croit que le projet de loi en aval manque de mordant et que les peines prévues ne sont pas assez lourdes, il peut proposer un amendement qui obtiendra assurément mon soutien.

Le président : Merci, sénateur Grafstein. Selon ce que nous pourrions apprendre de nos prochains témoins, il est possible que nous donnions suite à votre offre de comparaître à nouveau devant nous pour nous parler de ce projet de loi. Merci beaucoup.

Le sénateur Grafstein : Je confie à vos bons soins la question des bassins hydrographiques du pays. Cela pourrait être inscrit officiellement à votre programme de travail, si le comité est d'accord.

Le président : Tout à fait. C'est parfaitement recevable. En fait, nous pourrions ainsi avoir accès à une excellente source de témoins qui viendront nous parler davantage de ce projet de loi.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESS

Thursday, November 22, 2007

Senate of Canada:

The Honourable Senator Jerahmiel S. Grafstein, sponsor of
the bill.

TÉMOIN

Le jeudi 22 novembre 2007

Sénat du Canada :

L'honorable sénateur Jerahmiel S. Grafstein, parrain du projet
de loi.